

Caisse centrale d'activités sociales
du personnel des industries électrique et gazière
Immeuble René-Le Guen
8, rue de Rosny - BP 629 - 93104 Montreuil Cedex


Destination vacances
Printemps 2010
4/17 ans
CCAS
www.ccas.fr


solidaire
vacan
colos
culture
sports
assurances
social & santé
mon compte
séjours 4-5 ans
séjours 6-8 ans
séjours 9-11 ans
séjours 12-14 ans
séjours 15-17 ans
séjours 18-20 ans
Blogs Colos
Messages, articles, photos,
suivez les vacances
de vos enfants !
sur ccas.fr
© Didier Delaine / CCAS

construisons demain !





© Élise Rebiffé / CCAS

Édito

Découvrir des paysages, tester des sports, pratiquer des activités enrichissantes de manière ludique… Nos colos proposent à vos enfants de s'enrichir d'expériences nouvelles qui les aideront à grandir. Pour leur permettre de trouver ce qu'ils cherchent en matière de loisirs, nous mettons à leur disposition cette fois encore une offre diversifiée.

Outre la reconduction des séjours 2009 ayant rencontré un vif succès, nous ouvrons plusieurs nouveaux séjours.

Il s'agit notamment pour les 12-14 ans des séjours « Le livre, conception et lecture », « No stress (détente, golf et taï-chi) », « Ski de printemps » et « Glisse marine ».

Et pour les 15-17 ans : « Musique et reportage au Printemps de Bourges », « Croisière dans les îles Anglo-Normandes », « Cyclisme itinérant en Charente-Maritime » etc.

Sans oublier nos séjours linguistiques qui permettent d'apprendre une langue dans le pays où elle se parle à travers des rencontres avec les autochtones et des activités culturelles et de loisirs. Suite au succès des séjours de l'été passé, nous proposons pour ce printemps trois sessions en Angleterre et trois sessions en Irlande.

De quoi vivre d'excellentes vacances, fertiles en découvertes et en expériences.

Évelyne Valentin,
présidente de la CCAS


© Julien Millet / CCAS


© Didier Delaine / CCAS

Infos parents

12-14 ans

15-17 ans

Infos pratiques

Important !

Consultez attentivement les pictogrammes qui figurent sous le descriptif de certains séjours. Ils symbolisent les documents nécessaires au déroulement de certaines activités (plongée, natation…) ou administrativement obligatoires (autorisation de sorties du territoire…). **Ces documents sont importants : sans eux, il est impossible de participer aux activités concernées.**



Carte nationale d'identité



Autorisation parentale de sortie du territoire délivrée par la mairie du domicile



Carte européenne d'assurance maladie



Autorisation parentale à la pratique de l'activité



Attestation de natation 20 m avec passage sous l'eau



Brevet de natation 50 m nage libre



Certificat de non-contre-indication à la pratique de la plongée, délivré par un médecin généraliste, un médecin du sport ou agréé par la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM) *

*Nous vous conseillons de signaler à votre médecin tout antécédent pouvant générer une contre-indication à la pratique de l'activité (problèmes respiratoires comme l'asthme, ORL…).



Photos d'identité obligatoires

Des séjours régionaux aux séjours nationaux, nous aidons vos enfants à grandir



© Éric Raz / CCAS


© Georges Bartoli / CCAS


© Bertrand de Camaret / CCAS

Les colos, notre vocation

Construites comme un véritable parcours de vie, les vacances à la CCAS sont une invitation à l'éveil et à la découverte pour petits et grands.

Nos séjours de proximité sont conçus pour favoriser et encourager les premiers départs. Les séjours nationaux sont construits pour accompagner vos enfants vers plus d'autonomie.

Depuis 1947, notre savoir-faire nous a permis d'accueillir des milliers d'enfants en centres de vacances dans les meilleures conditions d'encadrement et de sécurité.

Nos séjours permettent de découvrir de nouvelles activités et de nouvelles régions. Ils favorisent également l'apprentissage de la vie en collectivité et l'autonomie.

Nos séjours sont très divers en matière de durée, d'activité ou de destination. Chacun peut satisfaire aussi ses envies et ses goûts.

Comme tous les autres organismes, la CCAS organise ses contenus de séjours à partir d'un projet éducatif. Le nôtre est fondé sur des valeurs humanistes et progressistes : la solidarité, la justice, la dignité. Elles nourrissent l'élaboration et le déroulement des séjours dont l'activité principale est construite sur le « vivre ensemble ». Vos enfants s'émancipent en s'ouvrant à leur environnement naturel et à autrui.

Le saviez-vous ?

- En France, 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances ;
- 65 % des enfants qui ne sont jamais allés en centres de vacances souhaitent y partir et 75 % de ceux qui connaissent les séjours veulent y retourner ;
- 93 % des jeunes qui partent avec la CCAS se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur séjour ;
- 33 000 jeunes sont partis avec la CCAS en 2009.


© Éric Raz / CCAS


© Bertrand de Camaret / CCAS

Notre démarche éducative : la participation des enfants

Les jeunes sont acteurs de leurs vacances

Une des portées de notre projet éducatif est de placer les jeunes, même les plus petits, au cœur des décisions concernant leur séjour.

Les adultes sont des éducateurs mais les jeunes ont **droit à la parole** pour choisir et proposer leurs activités.

Leurs projets de groupe (randonnées, visites, activités…) sont toujours valorisés et accompagnés par les animateurs.

Les équipes pédagogiques favorisent l'expression de chacun. Les forums permettent par exemple aux jeunes d'échanger sur leur journée et sur les activités qu'ils souhaiteraient.

Les contenus de séjours se planifient au fil des jours grâce à leur participation.

La vie quotidienne se déroule dans le respect du rythme de chacun. Les levers sont individualisés et les petits déjeuners échelonnés (l'enfant qui dort n'est pas réveillé) ; la fréquence et la durée des activités et des sorties sont adaptées.

Tous ces principes (droit à la parole, aménagement du rythme, concertation entre jeunes et adultes) sont inscrits dans la convention des droits des jeunes, écrite en 1998 « par et pour » les jeunes bénéficiaires et actualisée en 2008. La convention est visible dans tous les centres de vacances et sur le site **www.ccas.fr**


© Charles Crié / CCAS


© Didier Delaine / CCAS


© Éric Raz / CCAS

Les garanties de nos séjours : une exigence de qualité

Un transport sécurisé

Pour le transport, deux possibilités sont offertes : vous pouvez emmener votre enfant sur le centre ou utiliser les transports organisés par la CCAS et les CMCAS (le coût du convoyage est compris dans le prix du séjour).

- Jusqu'à 14 ans, les jeunes effectuent le trajet par train, d'un lieu de rassemblement déterminé jusqu'au centre de vacances. Le transport est encadré par des accompagnateurs (des agents bénévoles, actifs ou inactifs).
- De 15 à 17 ans, dans un souci d'autonomisation, les jeunes ne sont plus accompagnés (comme l'autorise la réglementation). Les frais de transport sont pris en charge.

Afin de garantir un transport en toute sécurité, la CCAS déploie plusieurs outils :

- dès réception de l'affectation, la liste des jeunes participant au même séjour est disponible sur le site **www.ccas.fr** dans « espace activ ». Les jeunes de 15 à 17 ans qui partent de la même gare peuvent ainsi se mettre en contact. La SLV ou la CMCAS peut également communiquer les noms et les coordonnées téléphoniques des autres jeunes, ainsi que toutes les informations relatives au voyage ;
- pendant le voyage, un numéro vert est mis à la disposition de tous les jeunes : **0 800 406 723**. Accessible 24 h/24, y compris le dimanche, il est destiné à répondre à toutes les questions concernant le trajet.

Devenez accompagnateur

Le voyage des jeunes jusqu'au centre nécessite la présence d'accompagnateurs. Nous avons besoin de vous pour participer au convoyage des enfants ou à l'organisation des départs en gare. Si vous êtes volontaire, faites-vous connaître auprès de votre SLV ou de votre CMCAS.

Un hébergement aux normes et confortable

Nos centres, implantés partout en France, sont agréés par les services départementaux compétents et respectent les normes sanitaires et de sécurité. Nous privilégions des lieux confortables et adaptés à l'accueil des jeunes (cadre, terrains de jeux, proximité du lieu d'activité…). Les chambres comportent de 2 à 6 lits.


© Julien Millet / CCAS


© Éric Raz / CCAS

Les garanties de nos séjours :

Une alimentation variée et équilibrée

L'équilibre et la diversité de l'alimentation sont l'objet d'une attention constante.

- Pour les jeunes de moins de 14 ans, une équipe de restauration, dirigée par un chef de cuisine gestionnaire, est chargée de composer des plats variés et équilibrés tenant compte de l'âge et des besoins des jeunes. Cette équipe travaille en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.
- Les jeunes de 15 à 17 ans préparent eux-mêmes les repas dans la plupart des séjours dans un souci d'apprentissage et en accord avec le rythme de vie qu'ils choisissent. Avec l'aide de leurs animateurs, ils gèrent le budget courses. Cela demande une implication dans la vie quotidienne et un esprit de groupe.

Pour toutes les tranches d'âge, des ateliers d'éveil au goût et à l'équilibre alimentaire sont menés avec l'implication de l'équipe de restauration. Ils sont l'occasion de jeux, débats, dégustations de produits biologiques…

Un encadrement qualifié et motivé

Un personnel nombreux. Nos directeurs, tous titulaires du BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur), adhèrent au projet pédagogique de la CCAS et à la convention des droits des jeunes. Ils élaborent un projet éducatif afin de garantir la sécurité physique, morale et affective des jeunes et favoriser leur autonomie. Ils dirigent l'équipe pédagogique, composée d'un adjoint, d'animateurs titulaires du Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou en formation, et d'un assistant sanitaire de premier ou deuxième degré, au minimum secouriste titulaire de l'AFPS (attestation de formation aux premiers secours).

Nous prévoyons un animateur pour dix jeunes. Les plus jeunes ont systématiquement un animateur référent chargé de porter une attention particulière à chacun d'eux.

Des intervenants spécialisés. Les activités spécialisées, qu'elles soient artistiques ou sportives, sont encadrées par des moniteurs diplômés ou des artistes qualifiés. Lors de ces activités, les animateurs veillent à la bonne cohésion du groupe.


© Thierry Nectoux / CCAS

une exigence de qualité (suite)

Une écoute attentive des jeunes

24 heures sur 24

Un dispositif national d'astreinte est à la disposition des équipes 24 h/24 pour traiter tout incident concernant l'intégrité physique ou psychologique des jeunes.

En cas de souci pendant le séjour, un numéro vert spécifique à la CCAS est mis à la disposition des enfants pour leur permettre de joindre un responsable de l'organisme à tout moment.

Par ailleurs, un autocollant *allô enfance maltraitée* est apposé dans tous les centres (appel gratuit au 119).

Parents, gardez le lien

La CCAS met en place différents moyens pour vous permettre de garder le lien avec vos enfants :

- le courrier postal est encouragé (pensez à munir votre enfant d'enveloppes timbrées avec adresses libellées) ;
- des messages internet et des photos sont régulièrement déposés sur les blogs jeunes. Rendez-vous sur le site **www.ccas.fr** (espace jeunes, blogs jeunes) ;
- le « service info familles » vous permet de consulter les messages téléphoniques déposés par vos enfants ou les animateurs lors de leur séjour. Pour cela, composez le 0825 160 420 (15 centimes d'euros la minute depuis un poste fixe) ainsi qu'un code spécial qui vous sera communiqué en même temps que le courrier du directeur et les informations pratiques, avant le début du séjour.

Les échanges via le téléphone portable sont également possibles, mais nous vous demandons de les éviter autant que possible, afin de ne pas perturber le déroulement des activités et des repas.

Recrutement sous contrôle

Tout salarié lors de son embauche ou agent détaché sur les centres doit fournir un extrait de casier judiciaire et une déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a jamais fait l'objet d'une quelconque condamnation pour manquement aux bonnes mœurs. Cette disposition concerne aussi les accompagnateurs. De plus, l'organisation du séjour, minutieusement préparée et suivie par nos professionnels, est régulièrement contrôlée par les inspecteurs de la Jeunesse et des Sports.


© Fotolia



© Thierry Nectoux / CCAS

Le contenu de nos séjours,

Chaque séjour est porté par une activité principale, fil conducteur devant permettre une pratique réelle. Mais elle ne doit pas être confondue avec un stage ou une formation. Elle reste un support pour l'épanouissement du jeune et l'apprentissage de la vie collective.

En parallèle aux activités, un ensemble d'actions émancipatrices est mené lors de nos séjours.

Nous favorisons la lecture et l'ouverture à la diversité

Nos centres sont dotés d'une bibliothèque abondamment fournie (ouvrages historiques, romans, BD...) et adaptée à chaque tranche d'âge. Des actions spécifiques sont menées sous forme de jeux.

À travers la démarche des *act'éthiques*, également déployée en centres adultes, nous invitons les jeunes à réfléchir à la question de la diversité (culturelle, sociale, géographique). Des jeux, des rencontres, des débats, des animations culturelles ou gastronomiques, des sensibilisations à la culture des peuples sont organisés.

Santé : nous informons

Les bonnes pratiques pour être acteur de sa santé s'acquièrent dès l'enfance. La CCAS met à disposition des outils pour aborder des thématiques de prévention, adaptées par tranche d'âge.

- **Jusqu'à 8 ans : prévention des risques domestiques.**

Par le biais de jeux, il s'agit d'apprendre aux petits quels sont les dangers qui les entourent et comment s'en protéger, tout en s'amusant.

- **De 9 à 11 ans : prévention du tabagisme.**

Le saviez-vous ? C'est vers 11 ans que les enfants fument leur première cigarette*. Le jeu de cartes *Klopobek*, mis à disposition sur les centres, leur fait connaître les méfaits du tabac pour qu'ils n'aient jamais envie de prendre cette première cigarette.

*Selon l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes).

© Christine Lemore / CCAS

un moteur d'épanouissement

• **De 12 à 17 ans : prévention des pratiques à risque.**

Nous le savons, la construction identitaire de l'adolescent se fait par l'exploration de pratiques nouvelles, dont certaines peuvent comporter des risques.

Par différentes actions menées avec des associations partenaires, par des séances de théâtre-forums ou des débats sur des thématiques spécifiques (la sexualité, l'alcool, etc.), nous donnons la parole aux jeunes et leur apportons des pistes de réflexions.

Nous agissons pour le développement durable et solidaire

La CCAS a adopté une charte qui guide ses actions en matière de développement durable : tri sélectif, consommation de produits issus du commerce équitable, débats, expositions…
Nombreuses sont les initiatives des équipes, mais aussi des jeunes eux-mêmes, pour consommer bon, propre et solidaire.



© iStockphoto

© Xavier Zimbardo / CCAS

Refuser l'exclusion :

Depuis les années 70*, la CCAS accueille des enfants en situation de handicap dans ses séjours de vacances ordinaires. Cet engagement pionnier a trouvé très rapidement son prolongement dans l'accueil de tout enfant ayant des besoins spécifiques. C'est dans ce cadre que nous avons accueilli plus de 400 jeunes dans ces séjours appelés pluriels en 2008-2009.

* Voir le site **www.jpa.asso.fr**



© Élise Rebiffé / CCAS

Prendre en compte les besoins spécifiques

Les séjours pluriels sont destinés aux enfants ayant des besoins particuliers en matière d'accompagnement, de surveillance, d'adaptation à une activité.

C'est, bien sûr, le cas des enfants en situation de handicap pour lesquels un accompagnement adapté et personnalisé est nécessaire.



les vacances plurielles

Mais c'est aussi le cas de jeunes développant des allergies alimentaires et pour lesquelles la restauration et la surveillance doivent être personnalisées.

C'est enfin le cas pour les enfants atteints d'une maladie chronique stabilisée (diabète, mucoviscidose, épilepsie, intolérance au gluten, troubles du comportement alimentaire, etc.) pour qui des soins paramédicaux sont à organiser ainsi qu'une surveillance et un accompagnement spécifiques.

L'équipe d'encadrement, même si elle n'est pas spécialisée, est sensibilisée.

L'anticipation dans une organisation spécifique est capitale ; elle garantit l'accueil optimal de chaque enfant.

C'est à votre CMCAS que vous devez exprimer vos besoins afin qu'elle vous mette en relation avec le département santé-prévention de la CCAS le plus tôt possible, de préférence avant l'inscription à un séjour.

Les allergies alimentaires

La fréquence des allergies alimentaires est en constante augmentation. Pour maîtriser ce risque, nous avons mis en place une procédure garantissant la sécurité de vos enfants sur leur lieu de séjour. Celle-ci permet à votre enfant de profiter pleinement de ses vacances et aux équipes d'assumer leurs responsabilités dans de bonnes conditions.
Avec la collaboration de leurs parents, nous accueillons chaque année une cinquantaine de jeunes ayant des allergies alimentaires diverses.

© Élise Rebiffé / CCAS

Premiers départs en douceur :

Dans votre région, près de chez vous, vos CMCAS organisent des séjours pour vos enfants dès l'âge de 4 ans et jusqu'à 11 ans (également pour les 12-14 ans et les 15-17 dans certaines régions).

Ces séjours dits de proximité sont conçus pour favoriser les premiers départs car ils présentent plusieurs avantages.

© Julien Millet / CCAS

Découvrir la vie de colo, tout près de chez soi, dans sa région...

Une durée réduite

De 5 à 8 jours, idéale pour les premiers départs. Cette durée permet à votre enfant, comme pour vous, d'envisager le séjour comme un premier test.

Une proximité rassurante

La distance entre le lieu de résidence et le lieu du séjour n'excède pas 150 km. Vous pouvez ainsi accompagner votre enfant, visiter son lieu de séjour en compagnie des membres de l'équipe d'animation. Dans certaines régions, des transports collectifs sont également mis en place.



© Xavier Zimbardo / CCAS

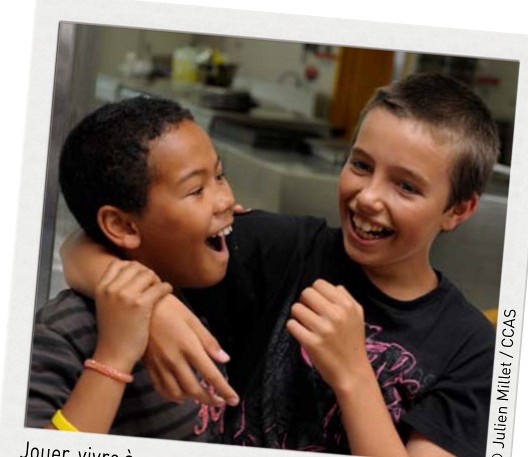
Dans la nature, il y a plein d'expériences et d'observations amusantes à faire.

les séjours régionaux

Des activités originales

Les activités des séjours régionaux privilégient la plupart du temps l'exploration du patrimoine local. Il peut s'agir d'observer la faune et la flore, de découvrir le milieu marin, d'apprendre à cuisiner, de visiter une ville. Elles sont bien sûr adaptées à chaque tranche d'âge. Jeux d'éveil (musique, etc.) ou de magie et de cirque pour les 4-5 ans ; courses au trésor et découvertes nature pour les 6-8 ans ; jeux de rôles, découvertes scientifiques, sports mécaniques pour les 9-11 ans ; taï-chi, danse urbaine pour les 12-14 ; karting, voile ou découverte de Paris pour les 15-17 ans.

Pour obtenir des informations sur les séjours organisés dans votre région, rapprochez-vous de votre SLV/CMCAS. Vous trouverez également la liste de ces séjours sur **www.ccas.fr** (espace jeunes, séjours régionaux) et dans les plaquettes d'information que vous recevrez prochainement.



Jouer, vivre à son rythme et se faire plein d'amis !



Acrobates et jongleurs se retrouveront sur la piste.

© Dominique Lorieux / CCAS

Une palette de choix au fil de l'âge :

Les séjours nationaux présentés dans ce guide sont construits et organisés pour accompagner vos enfants vers plus d'autonomie. Les jeunes sont amenés à devenir acteurs de leur séjour. Nous sollicitons leur avis sur l'organisation de l'emploi du temps des activités et des soirées...

Les spécificités de chaque tranche d'âge sont prises en compte.



© Élise Rebiffé / CCAS

Régler l'éclairage, faire la mise au point, puis action !

Pour les 12-14 ans

L'offre de séjours s'organise autour d'une thématique, regroupant souvent plusieurs activités. Ce panachage permet aux jeunes de goûter à diverses propositions sur le mode de la découverte et de se faire une idée, de tester pour ne pas être « déçu » par un choix unique. Le rythme hebdomadaire moyen de l'activité est de trois séances.



© Bertrand de Camaret / CCAS

Glisser sur le sable à plus ou moins vive allure, c'est décoiffant !

© Éric Raz / CCAS

les séjours nationaux

Pour les 15-17 ans

Les activités proposées sont plus ciblées et l'absence de transport collectif permet à chacun de choisir précisément le lieu de son séjour (sur le transport, lire p. 7).

Le rythme s'intensifie avec une moyenne de cinq séances de pratique par semaine.

Dans la grande majorité des séjours, les jeunes participent activement à la gestion de la vie quotidienne (repas, courses, vaisselle...).

Lors de l'inscription, il est possible de faire une demande de jumelage, c'est-à-dire émettre le souhait de partir avec un autre ami ayant droit de la CCAS, de la même tranche d'âge, dans le même séjour (voir page 16 du guide).



© Dominique Lorieux / CCAS

Connaissances techniques, maîtrise de soi et respect des règles de sécurité...



© G. Antoni / CCAS

Répétition avant le baptême de plongée dans les eaux turquoise.



© Julien Millet / CCAS

L'inscription, mode d'emploi

Quel séjour ?

Pour les 12-14 ans

Il est possible de choisir le thème du séjour ainsi que les dates de session, mais pas le lieu d'accueil (pour des raisons d'organisation de transport). Celui-ci vous sera communiqué après l'inscription, au moment de l'affectation.

Pour les 15-17 ans

Il est possible de choisir le thème du séjour, les dates de session (pour vous aider, voir le calendrier des vacances scolaires ci-contre) et le lieu d'accueil. Les spécificités de chaque lieu figurent sous le descriptif du séjour.

Comment s'inscrire ?

Vous trouverez une fiche d'inscription jointe à ce guide. Après avoir coché la saison concernée et précisé l'âge de votre enfant, vous complétez la partie qui concerne l'ouvrant droit puis celle qui concerne votre enfant.

Indiquez votre sélection. Pour cela, vous devez noter le code vacances et le code session pour chaque séjour retenu.

Le code vacances correspond au thème du séjour, et le code session aux dates du séjour (pour vous aider à choisir les dates, reportez-vous au calendrier des vacances scolaires).

Pour les jeunes âgés de 15 à 17 ans qui souhaitent partager leur séjour avec un ami, pensez à compléter l'information « Jumelage ».

Quand s'inscrire ?

Vous pouvez inscrire votre enfant jusqu'au 5 février 2010, date du 1er tour des affectations. À l'issue de cette date, si vous n'avez pas encore fait de demande ou si votre enfant n'a pas été affecté dans l'un de ses choix, renseignez-vous auprès de votre SLV/CMCAS ou consultez le site ccas.fr pour connaître les places disponibles.

Un conseil

Afin de multiplier les chances d'affectation, il est préférable de formuler plusieurs choix et d'indiquer une date de maintien de la demande.

Pour en savoir plus, consultez les conditions générales page 60.

© Thierry Nectoux / CCAS

Où s'inscrire ?

- **Auprès de vos interlocuteurs en SLV et CMCAS, en leur rapportant la fiche d'inscription.**
- **Sur internet : www.ccas.fr *espace activ***

Pour pouvoir accéder à cet espace réservé aux bénéficiaires, vous devez vous munir de votre NIA (numéro identifiant agent) et de votre code d'accès personnel.

Un conseil

Respectez bien les délais d'inscription qui vous seront communiqués sur le site internet et par votre CMCAS.

Quel est le prix du séjour ?

Le prix est le même pour tous les séjours nationaux d'une même tranche d'âge. Il est déterminé en fonction de votre coefficient social. Vous trouverez toutes les informations dans le tableau des participations financières, page 59.

De 12 à 17 ans, le tarif des séjours comprend le transport.

Calendrier des vacances scolaires printemps 2010

Dates des vacances scolaires par zones académiques

ZONE B du samedi 3 avril* au lundi 19 avril 2010**.

ZONE A du samedi 10 avril* au lundi 26 avril 2010**.

ZONE C du samedi 17 avril* au lundi 3 mai 2010**.

AVRIL — MAI

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3
S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L

ZONE B
ZONE A
ZONE C
SESSIONS 01-11
SESSIONS 02-12-14
SESSIONS 03-13-15
SESSION 16
SESSION 04

Séjour de 7 jours

Sessions 01-11 du dimanche 4 avril au samedi 10 avril 2010.
Sessions 02-12-14 du dimanche 11 avril au samedi 17 avril 2010.
Sessions 03-13-15 du dimanche 18 avril au samedi 24 avril 2010.
Session 16 du dimanche 25 avril au samedi 1er mai 2010.

Séjour de 8 jours

Session 04 du lundi 12 avril au lundi 19 avril 2010.

Vacances scolaires par zones académiques

ZONE A Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.

ZONE B Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

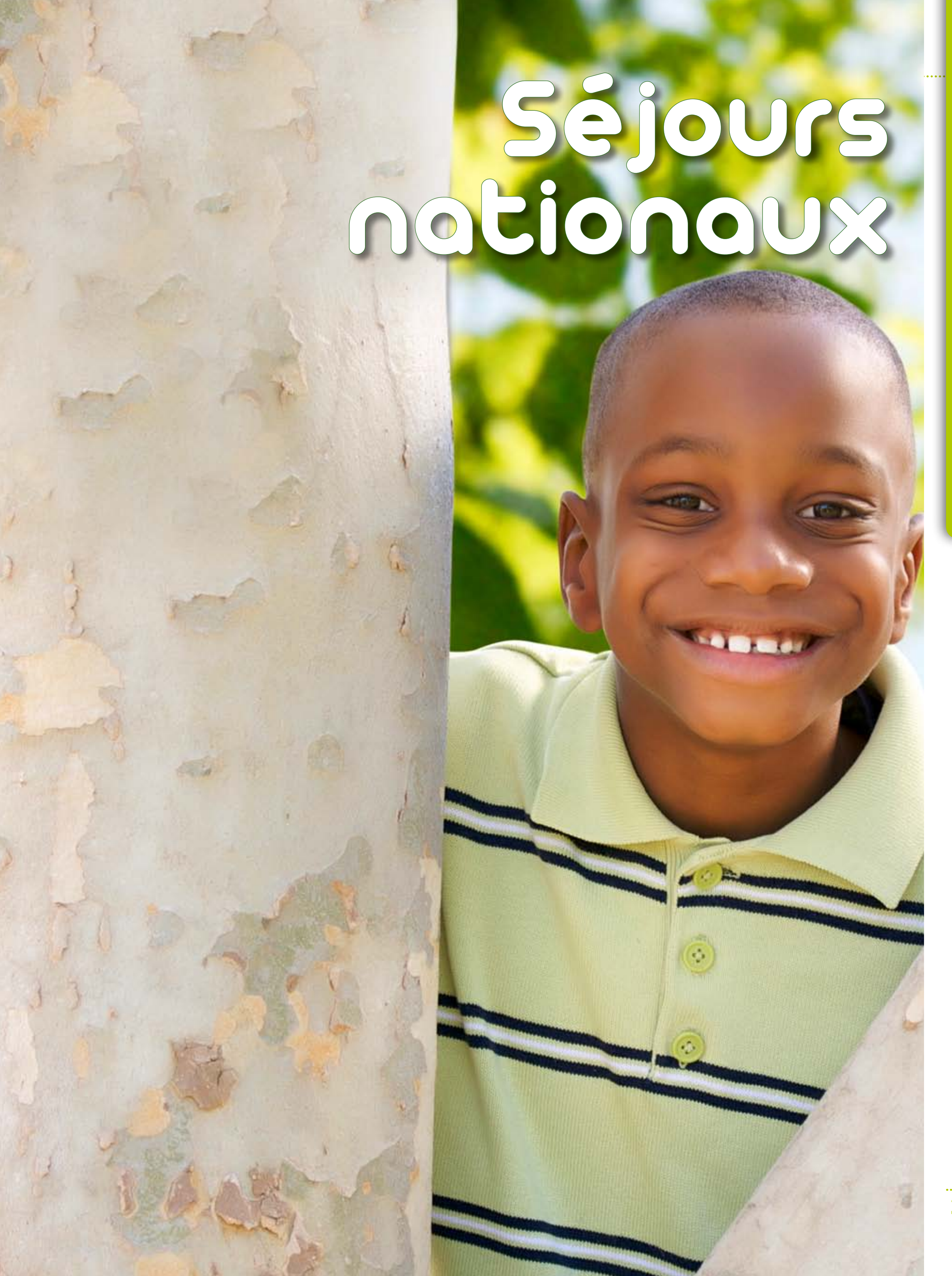
ZONE C Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

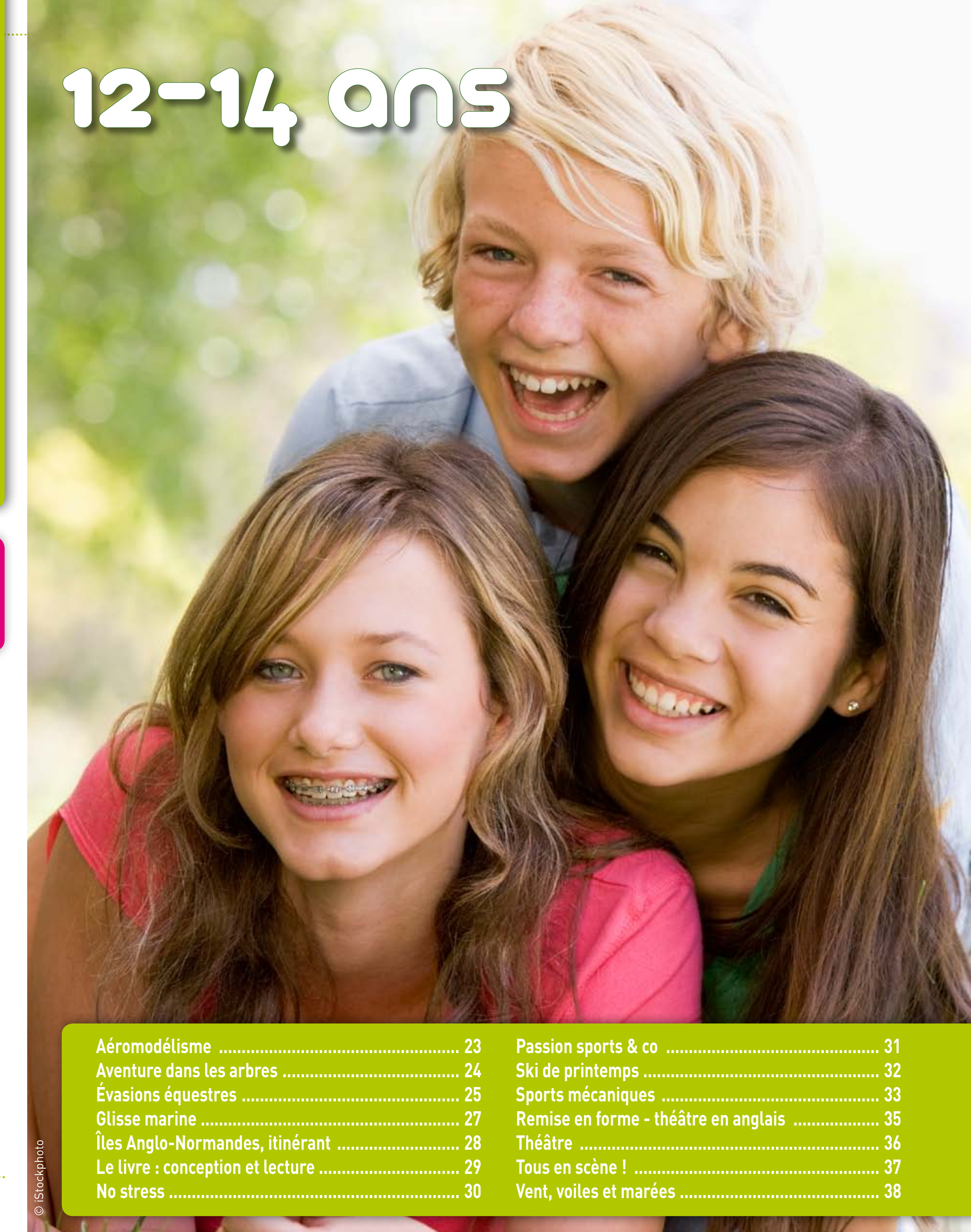
* Après la classe ** Reprise de la classe



© iStockphoto

Séjours nationaux





12-14 ans

Aéromodélisme

Code vacances : 1728

Si tu es bricoleur et que tu as toujours rêvé de voir une de tes réalisations s'envoler en toute autonomie, c'est l'occasion. Avec l'aide d'un intervenant spécialisé qui te conseillera dans les étapes de construction de ton avion, tu verras ton engin volant prendre forme... c'est magique. Tu utiliseras différents matériaux comme le balsa, le contreplaqué ou le papier. Une fois ton avion monté, il ne manquera plus qu'à installer la radiocommande pour le faire voler à ta guise. C'est là que tu t'initieras au pilotage. Attention à ne pas provoquer de crash avec les planeurs de tes copains d'aventure ! Ensemble, vous pourrez également organiser des jeux ou des sorties en concertation avec vos animateurs et découvrir ainsi les richesses locales. Bon vol, pilote !

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 1 directeur adjoint, 2 animateurs, 1 assistante sanitaire.

Bon à savoir : apporter vêtements chauds, chaussures de marche, vêtement de pluie, crème solaire et maillot de bain.

Où ?

Alpes - Côte d'Azur

✗ Signes (Var)

Codes sessions : **01/02/03**

Les + : découverte de la nature et du patrimoine, randonnées.
Nombre de participants : 20 à 25 selon les sessions.
Autres séjours sur le site : Évasions équestres et Sports mécaniques.





© Éric Raz / CCAS



© Éric Raz / CCAS



© Éric Raz / CCAS



© Charles Crié / CCAS

NOUVEAU

Aventure dans les arbres

Code vacances : 2085

Tu veux tester ton agilité et apprendre à te déplacer dans les arbres de façon optimale ? Durant ce séjour, tu vas rapidement t'initier aux déplacements en hauteur. Tu apprendras l'accès par une échelle à une passerelle oscillante suivie d'un pont népalais, d'un pont de singe et au final par une tyrolienne. Après l'escalade au sommet de l'arbre, tu testeras la redescente seule, en vitesse paisible, puis en vitesse maximale. Les activités se déroulent en petits groupes. Pour rendre le séjour le plus agréable possible, la composition de chaque unité sera définie par les colons eux-mêmes en fonction des capacités de chacun.

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 1 directeur adjoint, 1 animateur pour 10 jeunes, 1 assistante sanitaire.

Bon à savoir : apporter vêtements chauds, chaussures montantes, vêtement de pluie.

Où ?

Alsace

- **Willer-sur-Thur (Haut-Rhin)**
  Codes sessions : **01/02**
  Les + : jeux collectifs.
  Nombre de participants : 20.



© Éric Raz / CCAS

Évasions équestres

Code vacances : 1720

C'est « le » sport émotion ! Que tu sois cavalier ou non, tu vas faire le plein de sensations fortes avec ta monture. Ton cheval et toi allez vivre des moments magiques. Une fois la première appréhension effacée, vous vous lancerez dans des chevauchées fantastiques, sécurisées et encadrées par des moniteurs diplômés. Tu perfectionneras ton équilibre et le contrôle des allures. Bien sûr, tu prendras également soin de ton cheval en le brossant, le lavant et le nourrissant car l'équitation n'est pas que loisir, c'est aussi une relation de complicité avec sa monture. Bien communiquer avec l'animal, c'est mieux comprendre ses réactions. Des moments inoubliables en perspective…

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 1 directeur adjoint, 1 animateur pour 10 jeunes, 1 assistante sanitaire, intervenants qualifiés pour les activités équestres.

Bon à savoir : apporter vêtements chauds, vêtement de pluie, bottes, jogging.

Où ?

Voici les centres d'accueil dans lesquels la CCAS peut t'affecter :

Alpes - Côte d'Azur

✘ Signes (Var)

Codes sessions : **01/02**
Les + : découverte de la nature et du patrimoine, randonnées.
Nombre de participants : 15.
Autres séjours sur le site : Aéromodélisme et Sports mécaniques.

Bourgogne - Franche-Comté

✘ Écrille (Jura)

Codes sessions : **01/02/03**
Les + : découverte régionale (fruitière, pisciculture).
Nombre de participants : 15.
Autre séjour sur le site : Sports mécaniques.





© Joseph Marando / CCAS



© Joseph Marando / CCAS



© Joseph Marando / CCAS


© Thierry Morel / CCAS

Évasions équestres (suite)

Charente-Poitou

- **Sauvagnac (Charente)**
  Codes sessions : **01/02/03**
  Les + : activités manuelles, jeux, soirées.
  Nombre de participants : 15.
  Autre séjour sur le site : Sports mécaniques.

Normandie

- **Thaon (Calvados)**
  Code session : **03**
  Nombre de participants : 20.
  Autre séjour sur le site : Sports mécaniques.

Picardie – Champagne - Ardennes

- **Conty (Somme)**
  Codes sessions : **01/02**
  Les + : balades à pied et en roulottes tractées par des chevaux, visite d'une ferme pédagogique, jeux d'intérieur et d'extérieur.
  Nombre de participants : 20.

© Joseph Marando / CCAS



Glisse marine

Code vacances : 2089

Encadré par des professionnels, ce séjour te permettra de t'initier et de te perfectionner au surf ou au bodyboard. Il s'agira de développer ensemble un enseignement qui soit progressif, adapté, ludique et dans des conditions maximales de sécurité. Le respect de l'environnement et la découverte du milieu marin font partie intégrante de l'activité surf et le groupe y sera sensibilisé par la visite des particularités régionales (forêts, dunes...). Avec notre partenaire la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer), vous rencontrerez des nageurs sauveteurs confirmés qui vous feront partager leur passion. Vous bénéficierez d'une initiation de base aux premiers secours qui, peut-être, vous donnera le goût de l'engagement et l'envie d'aller plus loin !

Pour connaître les dates de la session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur (et parfois 1 adjoint), 3 animateurs, 1 assistant sanitaire, intervenants qualifiés pour les activités nautiques.



Où ?

Pyrénées océan

✘ **Capbreton (Landes)**

Code session : **02**

Les + : balades à VTT, jeux de plein air.

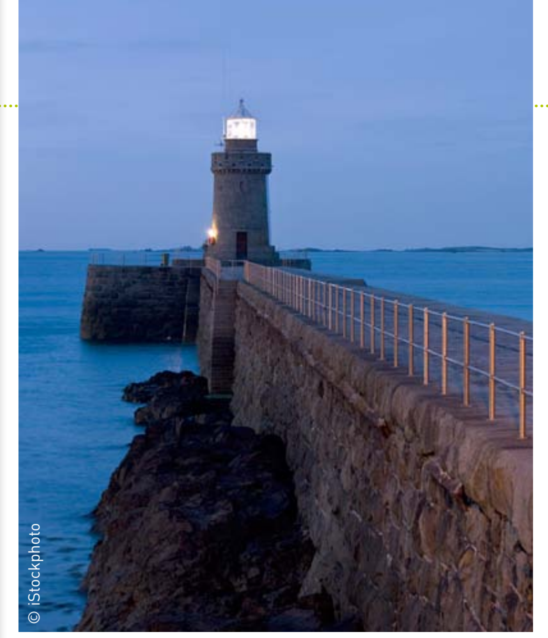
Nombre de participants : 15.


© Didier Delaine / CCAS


© Didier Delaine / CCAS


© Didier Delaine / CCAS


© Didier Delaine / CCAS


© iStockphoto


© Éric Raz / CCAS

NOUVEAU

Îles Anglo-Normandes, itinérant

Code vacances : **2086**

L'île Anglo-Normande de Guernesey accueille des étudiants de différentes nationalités. Il devient alors très facile de créer des liens d'amitié dans cette atmosphère internationale où l'anglais est le seul moyen de communication. L'idéal pour parfaire son anglais à l'oral. Les hébergements se feront en auberges de jeunesse, accueillantes et chaleureuses. Durant ce séjour itinérant, les traversées s'effectuent par bateau, en navettes maritimes régulières, vers les îles de Jersey, Guernesey et Sercq. Sur les îles, déplacements en autobus, en bicyclette et en carrioles (à Sercq). Le cadre est pittoresque : paysages verdoyants, plages de sable fin, falaises de granit, cottages nichés dans d'agréables espaces de verdure...

Pour connaître les dates de la session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur, 1 adjoint, 1 animateur pour 10 jeunes, 1 assistant sanitaire, intervenants qualifiés pour les activités nautiques.


Carte d'identité


Sortie de territoire



Brevet de natation

Où ?

Normandie

✗ Granville (Manche)

Code session : **03**

Les + : visites des lieux historiques, musées de Jersey, voile, VTT.

Nombre de participants : 20.

© Fotolia

NOUVEAU

Le livre : conception et lecture

Code vacances : **2084**

Avec une plasticienne auteur de livres, tu vas participer à la création d'un livre tactile. Tout commence par la fabrication du papier et la conception de l'histoire. Au rythme de trois séances de 4 h par jour, l'œuvre se concrétisera peu à peu. À travers cet atelier, tu vas aussi découvrir les principes de l'écriture Braille et l'importance du sens du toucher chez les personnes mal voyantes ou non voyantes. Tu t'apercevras que regarder et palper sont deux façons de voir : chaque mode de perception a ses avantages et ses limites.

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur (et parfois 1 adjoint), 1 animateur pour 10 jeunes, 1 assistant sanitaire.

Bon à savoir : apporter vêtements chauds, chaussures montantes.

Où ?

Alsace

✘ Le Bonhomme (Haut-Rhin)

Codes sessions : **01/02**

Les + : randonnées.

Nombre de participants : 15 à 20 selon les sessions.



© Fotolia



© iStockphoto

© Thierry Morel / CCAS



© Yann Étienne / CCAS



No stress

Code vacances : **2087**

Le séjour est placé sous le signe du bien-être et de la détente, à travers la pratique du golf et du taï-chi. Dérivé des arts martiaux chinois, le taï-chi (ou taï-chi-chuan) est une discipline corporelle qui décline des mouvements continus exécutés debout avec lenteur et précision dans un ordre préétabli. Ces mouvements ont été créés par des moines guerriers taoïstes. Le taï-chi-chuan se pratique à mains nues mais est aussi associé à des arts utilisant des armes (éventail, épée…). La respiration, lente et profonde, est également au centre des exercices. La pratique régulière permet entre autres d'améliorer la souplesse, de renforcer le corps et l'esprit. Nul doute que cet enseignement peut contribuer à t'aider à jouer au golf, qui exige précision, technicité et force mentale.

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 3 animateurs dont 1 AFPS.

Bon à savoir : apporter vêtements chauds, vêtement de pluie.

Où ?

Île-de-France

✘ **Moisson (Yvelines)**

Codes sessions : **01/02**

Les + : découverte du parc naturel régional du Vexin, pêche, voile, tennis, VTT et autres activités de plein air.

Nombre de participants : 20.

© iStockphoto

© iStockphoto



Passion sports & co

Code vacances : **0070**

Tu as envie de pratiquer plusieurs sports collectifs durant ton séjour ? Alors c'est par ici ! Aidé d'intervenants sportifs, tu pourras t'initier au canoë-kayak, au VTT, au volley-ball, au ping-pong et bien d'autres disciplines encore. Du filet au ballon, les équipes sont tantôt mixtes, tantôt du même sexe, avec un seul mot d'ordre : respect mutuel. Dans un cadre verdoyant, vous mettrez à profit le dynamisme des équipes pour organiser des projets sportifs et/ou culturels en lien avec le patrimoine local.

Pour connaître les dates de la session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 1 animateur pour 10 jeunes, 1 assistant sanitaire, intervenants qualifiés pour les activités sportives.

Bon à savoir : apporter vêtements chauds, vêtement de pluie.

Où ?

Nord – Pas-de-Calais

✗ Auxi-le-Château (Pas-de-Calais)

Code session : **03**

Nombre de participants : 20.


© Élise Rebiffé / CCAS


© Éric Raz / CCAS


© Bertrand de Camaret / CCAS


© Élise Rebiffé / CCAS

NOUVEAU

Ski de printemps

Code vacances : **2088**

À toi les charmes immaculés de la neige ! Ce séjour comporte cinq séances de glisse par session en journée ou demi-journée selon le choix de chaque participant. Ce sera pour toi l'occasion de pratiquer le ski et le snowboard, stars de la poudreuse. Tu découvriras la montagne et son environnement. Le but est de progresser en s'amusant. Avec des professionnels du milieu montagnard, tu seras sensibilisé aux conditions météorologiques, aux questions de sécurité sur pistes et hors pistes.

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 1 animateur pour 10 jeunes, intervenants qualifiés pour les activités montagne.

Bon à savoir : apporter vêtements chauds, gants, bonnet, lunettes de soleil.

Où ?

Pays-de-Savoie

- **Argentière (Haute-Savoie)**
  Codes sessions : **01/02**
  Les + : autres pratiques de glisse.
  Nombre de participants : 20.

© Élise Rebiffé / CCAS

Sports mécaniques

Code vacances : 1722

Les images de rallye te font vibrer ? Garçon ou fille, tu peux vivre des émotions sur 4 ou 2 roues et progresser dans tous les domaines, que ce soit en technique, en conduite mais aussi en sécurité. En fonction du lieu de ton séjour et de ses possibilités, tu apprendras les techniques de pilotage d'un quad, d'un kart ou d'une minimoto tout-terrain ! Avec des moniteurs diplômés, tu vas acquérir les règles de sécurité indispensables avant de passer au circuit : passage des vitesses, méthodes de freinage, tenue de route, virages, montées, franchissements... Côté stand, tu t'initieras à la mécanique et à l'assistanat sur circuit. Enfin, côté équipe, tu vas faire d'incroyables balades en convivialité avec tes partenaires de piste. Évasion garantie !

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 1 directeur adjoint, 1 animateur pour 10 jeunes, 1 assistante sanitaire.

Bon à savoir : apporter chaussures de marche, crème solaire, lunettes de soleil, chapeau.

Où ?

Voici les centres d'accueil dans lesquels la CCAS peut t'affecter :

Alpes - Côte d'Azur

✘ Signes (Var)

Codes sessions : **01/02**
Les + : découverte de la nature et du patrimoine, randonnées.
Nombre de participants : 20.
Autres séjours sur le site : Aéromodélisme et Évasions équestres.

Auvergne - Limousin

✘ Mirefleurs (Puy-de-Dôme)

Codes sessions : **01/02/03**
Nombre de participants : 20.
Autre séjour sur le site : Tous en scène !


© Dominique Lorieux / CCAS


© Dominique Lorieux / CCAS


© Dominique Lorieux / CCAS



© iStockphoto

© Dominique Lorieux / CCAS

Sports mécaniques (suite)

Bourgogne - Franche-Comté

✗ Écrille (Jura)

Codes sessions : **01/02/03**
Les + : découverte régionale.
Nombre de participants : 15.
Autre séjour sur le site : Évasions équestres.

Charente-Poitou

✗ Sauvagnac (Charente)

Codes sessions : **01/02/03**
Les + : activités manuelles, jeux, soirées.
Nombre de participants : 15.
Autre séjour sur le site : Évasions équestres.

Normandie

✗ Thaon (Calvados)

Code session : **03**
Nombre de participants : 20.
Autre séjour sur le site : Évasions équestres.

NOUVEAU

Remise en forme - théâtre en anglais

Code vacances : **1710**

Les fils conducteurs du séjour : bien-être et théâtre. Bien-être d'abord grâce aux différentes structures du centre (piscine, terrain multisport) et à sa situation géographique (en bord de plage et entouré d'espaces verts), qui en font le lieu idéal pour se remettre en forme. N'oublie pas tes baskets et ton maillot de bain ! Théâtre ensuite. Des professionnels anglais et l'équipe d'animation seront à tes côtés pour vous enseigner aux copains et toi, différentes techniques théâtrales, avec une spécificité : la communication s'effectue en anglais ! Une méthode qui fera une large place à l'improvisation et au jeu. Une précision : il ne s'agit pas d'un stage d'anglais mais d'exercices ludiques car tu es bel et bien en vacances !

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur, 1 directeur adjoint, 1 animateur pour 10 jeunes, 1 animateur surveillant de baignade, 1 assistant sanitaire.



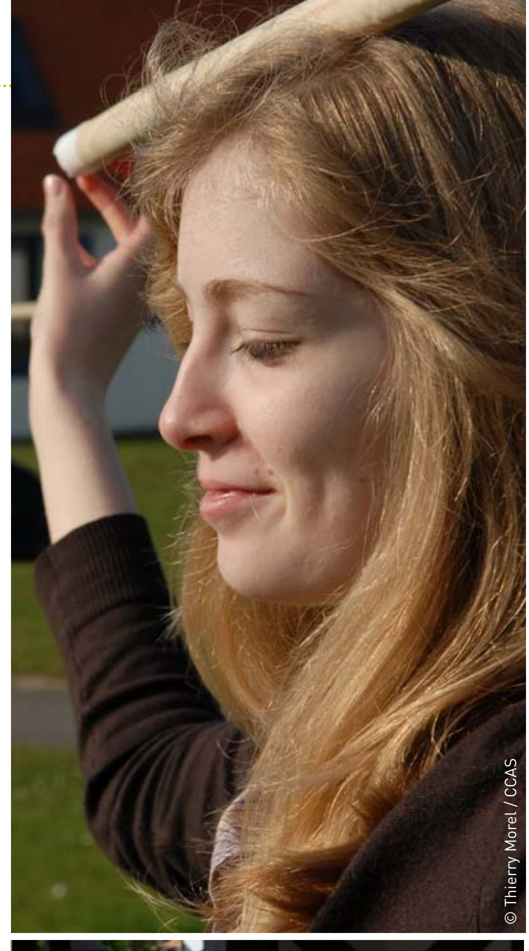
Nord - Pas-de-Calais

✘ Ambleteuse (Pas-de-Calais)

Codes sessions : **01/02/03**

Les + : promenades au cœur du parc régional des Caps, balades sur le littoral, VTT et VTC.

Nombre de participants : 30.



© Thierry Morel / CCAS



© Julien Millet / CCAS


© Éric Raz / CCAS


© Éric Raz / CCAS

NOUVEAU



Théâtre

Code vacances : **2083**

Encadré par des professionnels du monde théâtral, tu vas pouvoir t'initier de façon ludique aux différentes techniques d'expression (mime, improvisation, jeu de rôle...). À travers ces exercices, il s'agira de permettre à chacun de développer son talent créatif et de stimuler son imagination. D'autres techniques t'apprendront à te mouvoir dans l'espace défini de la scène, ou à énoncer ton texte de façon claire... Que le spectacle commence !

Pour connaître les dates de la session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 1 animateur pour 10 jeunes, 1 assistante sanitaire, intervenants qualifiés pour les activités théâtrales.

Où ?

Bretagne

- **Saint-Cast (Côtes-d'Armor)**

  Code session : **02**

  Les + : nombreuses activités de plein air, découverte de la pêche.

  Nombre de participants : 20.


© Julien Millet / CCAS

Tous en scène !

Code vacances : **1723**

Entre dans le monde merveilleux des arts ! Grâce à des artistes professionnels, tu pourras développer tes talents créatifs, stimuler ton imagination, exprimer tes idées et vivre tes envies. Tu pourras également t'initier au chant en composant une chanson…
Avec l'ensemble de la troupe, il vous sera possible de jouer la comédie en travaillant votre expression, en apprenant à vous situer dans l'espace et, qui sait, allier chant et théâtre en montant une comédie musicale ?
Le clou du spectacle sera bien entendu de vous mettre en scène, histoire de ressentir le petit trac d'avant la représentation, vite oublié devant les tonnerres d'applaudissements ! N'hésite pas non plus à te concerter avec tes copains afin de monter vos propres projets, les animateurs vous aideront à les réaliser.

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 1 directeur adjoint, 1 animateur pour 10 jeunes, 1 assistante sanitaire, intervenants qualifiés pour les activités artistiques.

Bon à savoir : apporter vêtements chauds, chaussures de marche, vêtement de pluie, crème solaire, maillot de bain.

Où ?

Voici les centres d'accueil dans lesquels la CCAS peut t'affecter :

Aquitaine nord

- **Andernos (Gironde)**
  Codes sessions : **02/03**
  Nombre de participants : 15 à 20 selon les sessions.

Auvergne - Limousin

- **Mirefleurs (Puy-de-Dôme)**
  Codes sessions : **01/02/03**
  Nombre de participants : 12.
  Autre séjour sur le site : Sports mécaniques.

Charente-Poitou

- **Les Sylvains (Charente-Maritime)**
  Code session : **01**
  Les + : activités manuelles, jeux, soirées.
  Nombre de participants : 20.



© Olivier Clément / CCAS



© Julien Millet / CCAS



© Julien Millet / CCAS


© Didier Delaine / CCAS


© Éric Raz / CCAS


© Didier Delaine / CCAS

Vent, voiles et marées

Code vacances : **1724**

Glisser sur l'eau, à plus ou moins vive allure, au milieu de paysages exceptionnels et ensoleillés… Tu peux vivre ce rêve en naviguant sur différentes sortes de bateaux. L'Optimist, dériveur idéal pour découvrir la voile en douceur ; le monocoque, dont tu pourras faire gonfler les voiles avec un de tes camarades ; le catamaran, un deux-coques qui gîtera puissamment au-dessus des flots ; et le kayak à bord duquel tu participeras à une course aux trésors le long de la presqu'île de Giens ! Une fois à terre et initié à la lecture des cartes et à la météorologie, tu n'auras plus qu'une envie : larguer les amarres !

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 1 directeur adjoint, 1 animateur pour 10 jeunes, 1 assistante sanitaire.

Bon à savoir : apporter crème solaire, lunettes de soleil, chapeau.



Où ?

Alpes - Côte d'Azur

- **Hyères (Var)**

  Codes sessions : **01/02/03**

  Les + : les copains et toi pourrez organiser des visites dans la région de Hyères avec des balades sur le littoral afin de découvrir les salins et lagunes, l'île de Porquerolles, l'observatoire du pic des Fées ou les villages pittoresques.
  Nombre de participants : 15 à 20 selon les sessions.



© Didier Delaine / CCAS

15-17 ans



© iStockphoto

SÉJOURS NATIONAUX

SÉJOURS LINGUISTIQUES

NOUVEAU

Sailing on the Channel

Croisière dans les îles Anglo-Normandes

Code vacances : **F8F**

« Do you like sailing and speaking english ? » À bord d'un vieux gréement, tu seras initié par des skippers expérimentés aux manœuvres, réglages des voiles, tenue de cap, code maritime et navigation (instruments, cartes, météo). Depuis Granville, pars en compagnie de tes nouveaux copains à la découverte des archipels de Chausey et des Minquiers, puis de la côte bretonne avec escale à Saint-Malo et Paimpol. *« Then, english required ! »* En effet, vous ferez escale sur les îles Anglo-Normandes (Jersey, Guernesey et Sercq) que vous sillonnerez à pied, en bus ou en vélo, et terminerez votre périple marin, terrien et linguistique par la mystérieuse Cornouaille anglaise. *« So, have fun ! »*

Pour connaître les dates de la session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 2 animateurs titulaires d'une attestation de formation premiers secours (AFPS).

Bon à savoir
Apporter vêtements chauds, bottes, chaussures de marche, vêtement de pluie, crème solaire, maillot de bain, lunettes de soleil, chapeau.



Normandie

✘ Granville (Manche)

Code session : **03**

Les + : vous organiserez la vie de votre équipage (prise en charge des tâches quotidiennes collectives), en coopération avec vos animateurs.

Nombre de participants : 16.


Carte d'identité


Sortie de territoire



Brevet de natation


© Fotolia


© stock.xchng


© Didier le Scour / CCAS


© G. Antoni / CCAS

© G. Antoni / CCAS


© G. Antoni / CCAS

Aventures nautiques

Plongée sous-marine

Code vacances : **LB5**

Plonge dans les fonds sous-marins corses qui comptent parmi les plus beaux de France. Des moniteurs diplômés seront à ton écoute pour te faire découvrir le monde du silence et t'aider à perfectionner ta technique. Du baptême à la plongée exploratrice, cinq plongées seront au programme, sans oublier le respect de l'environnement, la maîtrise de soi, l'acquisition des techniques et la vie de groupe.

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 2 animateurs dont 1 titulaire d'une attestation de formation prévention et secours civiques de 1er niveau (PSC1).

Bon à savoir
Apporter vêtements chauds, bottes, chaussures de marche, vêtement de pluie, crème solaire, maillot de bain, lunettes de soleil, chapeau.

Où ?

Corse

✗ Marinca (Corse-du-Sud)

Codes sessions : **01/02/03**
Les + : découverte de la région, base nautique, sports collectifs, parcours aventure.
Nombre de participants : 15 à 20 selon les sessions.
Autre séjour sur le site : Kayak et eaux vives.


Carte d'identité


Sortie de territoire



Autorisation parentale



Attestation



Certificat

Surf et bodyboard

Code vacances : **K3Y**

Forêts de pins et longues plages désertes, tel est l'environnement de Lacanau qui sera le lieu idéal pour vivre ta passion de la glisse ! Pendant environ cinq jours, des moniteurs brevetés d'État t'aideront à développer et approfondir ta technique en surf ou en bodyboard, et tes connaissances des règles maritimes en sécurité (météo, courants, etc.). Sans oublier la visite d'une fabrique de planches de surf et une sensibilisation à la protection de ton plus beau terrain de jeu : l'océan.

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 1 directeur adjoint, 2 animateurs.

Où ?

Aquitaine nord

✘ **Lacanau (Gironde)**

Codes sessions : **01/02/03**

Les + : découverte de la région et de son patrimoine (sensibilisation à la préservation du littoral), lecture, balades et jeux.

Nombre de participants : 15.





© Dominique Lorieux / CCAS



© Didier Delaine / CCAS



© Dominique Lorieux / CCAS


© Thierry Morel / CCAS


© Philippe Matini / CCAS

© stock.xchng

Eaux vives

Kayak et eaux vives

Code vacances : **L21**

Assis dans ton kayak monoplace ou biplace, pagaie bien en main, tu glisseras habilement entre les rochers pour atteindre discrètement les petites criques qui font la beauté du golfe d'Ajaccio, le plus vaste et le plus profond de Corse. En alternance avec ces balades en toute tranquillité ou les randonnées à la journée, direction la descente de canyons ! Marche, descentes sur cordes, nage, sauts… Sensations fortes garanties !

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 2 animateurs dont 1 titulaire d'une attestation de formation prévention et secours civiques de 1er niveau (PSC1).

Bon à savoir
Apporter vêtements chauds, bottes, chaussures de marche, vêtement de pluie, crème solaire, maillot de bain, lunettes de soleil, chapeau.

Où ?

Corse

✘ Marinca (Corse-du-Sud)

Codes sessions : **01/02/03**

Les + : découverte de la région, base nautique, sports collectifs, parcours aventure.
Nombre de participants : 15 à 20 selon les sessions.
Autre séjour sur le site : Plongée sous-marine.


Carte d'identité


Sortie de territoire



Autorisation parentale



Attestation



Certificat

NOUVEAU

Art brut et découverte de Lille

Code vacances : **62G**

Peintre, sculpteur, graffeur… Si tu te reconnais parmi ces qualificatifs, alors ce séjour est fait pour toi ! Entre Lille et la Belgique, tu vas pouvoir laisser libre cours à tes envies de créations. Assisté de deux artistes issus d'une association de culture urbaine, munis-toi d'une bombe de peinture et essaie-toi à l'art graphique mural. Les arts plastiques ne sont pas en reste puisque tu vas pouvoir aborder le pochoir, le « pop art », le cartonnage ou encore le collage. Bref, découvre toutes les techniques créatives les plus originales pour réaliser une œuvre individuelle ou collective qui te ou vous ressemble ! Ce sera aussi l'occasion de découvrir Lille, « ville d'art et d'histoire » désignée capitale européenne de la culture en 2004, quatrième métropole française où la générosité et la convivialité ne sont plus à prouver depuis *« Bienvenue chez les Ch'tis ! »*.

Pour connaître les dates de la session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directrice BAFD, 1 assistant sanitaire, 2 animateurs dont 1 surveillant de baignade.



Nord - Pas-de-Calais

✘ Cappelle-en-Pévèle (Nord)

Code session : **03**

Les + : activités manuelles et artistiques, grands jeux, sensibilisation scientifique et découverte culturelle dont les richesses en art contemporain, piscine, randonnées, VTT, visites de la région, veillées…

Nombre de participants : 14.


Carte d'identité


Sortie de territoire



Autorisation parentale



Attestation


© iStockphoto


© Julien Millet / CCAS


© iStockphoto


© stock.xchng



© Éric Raz / CCAS

Festivals et rencontres



Musique et reportage

Printemps de Bourges

Code vacances : **F9A**

Être acteur de ton propre reportage vidéo lors de la 34e édition du Printemps de Bourges… plutôt excitant comme programme n'est-ce pas ? En ayant à ta disposition le matériel vidéo nécessaire pour réaliser le reportage de ton choix, tu partiras à la rencontre des artistes et des techniciens qui composent le festival musical. L'occasion pour toi d'échanger avec eux sur leur passion et te guider, peut-être, vers ta destinée professionnelle. Puis tes soirées seront rythmées par les bits envoûtants de la programmation musicale du Printemps de Bourges, de quoi partager d'excellents moments de détente avec tes copains festivaliers.

Pour connaître les dates de la session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 8 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 2 animateurs.

Où ?

Centre

- **Bourges (Cher)**
  Code session : **04**
  Les + : découverte des nombreux événements qui gravitent autour du Printemps de Bourges.
  Nombre de participants : 20.


© Élise Rebiffé / CCAS

Paris aux mille et une saveurs

Code vacances : **63G**

Pour un dîner presque parfait, il te faut deux ingrédients de base : aimer faire plaisir et être gourmand. Alors en route pour un parcours gustatif en plein cœur de Paris ! Grâce à la collaboration étroite de nos restaurants méridiens, la gourmandise va s'afficher avec un grand G ! C'est ainsi que ton goût, ton toucher, ton odorat mais aussi ton ouïe et ta vue seront fortement sollicités... Et tes papilles, tellement titillées, que tu pourras presque concurrencer les meilleurs critiques gastronomiques ! Des ateliers « cuisine du monde », encadrés par des professionnels, te seront également proposés. L'occasion parfaite de mettre à profit tes découvertes culinaires et régaler tes amis. Alors apprenti cuistot, prépare-toi à être jugé par tes pairs !

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 3 animateurs dont 1 titulaire d'une attestation de formation premiers secours (AFPS).

Où ?

Île-de-France

✘ **Paris Éthic-Étapes (20e arrondissement)**

Codes sessions : **01/02/03**

Les + : découverte de Paris.

Nombre de participants : 20.


Photos d'identité*


Carte d'identité

*pour la carte de transport « Navigo ».


© iStockphoto

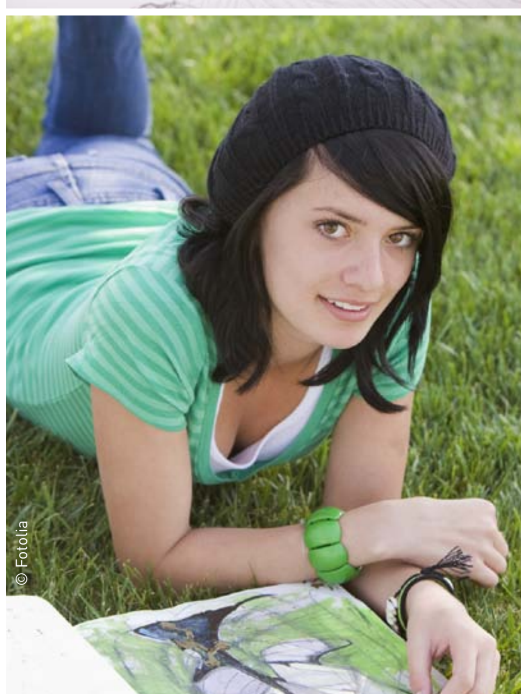

© iStockphoto


© iStockphoto



© Christian Petit / CCAS

©iStockphoto


© Fotolia



Voile et BD

Code vacances : **H5G**

Par mille millions de mille sabords... Te voici donc pirate d'eau douce selon le capitaine Haddock ! Bien sûr, libre à toi de préférer te croquer en l'aventurier Corto Maltese ou mieux, de te créer un personnage totalement inédit. Grâce à des intervenants qui t'aideront à construire ta bande dessinée et à la rencontre avec des scénaristes et dessinateurs, tu vas pouvoir t'exercer à tous les styles de BD allant du franco-belge au manga, tout en passant par les comics. Mais ce n'est pas tout ! Comme tu le sais sûrement, nombre de héros ont d'étroites affinités avec les bateaux et la mer... C'est donc l'occasion rêvée de cumuler ces deux passions ! Tes camarades et toi allez vous essayer à la voile et naviguer tels des marins d'eau douce ! Oups, tels des marins d'eau de mer.

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 1 directeur adjoint, 2 animateurs.

Où ?

Provence

✘ Le Frioul (Bouches-du-Rhône)

Codes sessions : **01/02**

Les + : activités nautiques, découverte de Marseille.

Nombre de participants : 15 à 20 selon les sessions.



Brevet de natation



Char à voile et zen attitude

Code vacances : **64G**

Pour garder la forme, recherche le bien-être et la santé ! En plein air et au contact de la nature iodée, tu vas profiter d'un menu parfaitement équilibré entre relaxation, développement musculaire et détente. Place au dynamisme d'abord grâce à l'exercice du char à voile, du catamaran, du kayak des mers ainsi qu'à des activités en plein air. Puis laisse-toi aller à la détente avec des initiations au yoga dispensées par des intervenants experts en la matière… La zen attitude n'aura alors plus aucun secret pour toi !

Pour connaître les dates de la session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 2 animateurs, 1 assistant sanitaire.



Nord - Pas-de-Calais

✘ Stella-Maris (Pas-de-Calais)

Code session : **03**

Nombre de participants : 14.


© Yann Etienne / CCAS


© Christian Petit / CCAS





© Bertrand de Camaret / CCAS


© iStockphoto


© Christian Petit / CCAS

Multisport



Cyclisme et nautisme itinérant

Code vacances : **K6F**

Roule, saute, ride, grimpe, voyage... sur deux roues ! Puis glisse, pagaie en main, sur un kayak de mer dans des paysages exceptionnels. En alternant vélo et kayak, tu partiras ainsi à la découverte du patrimoine naturel et historique de la Charente-Maritime, des îles de Ré, d'Aix et d'Oléron. En plus de te sensibiliser à la protection de l'environnement marin, ce parcours sportif favorisera l'esprit d'entraide entre les copains et toi lors de vos randonnées cyclistes. Alors, prêt pour des sensations fortes ?

Pour connaître les dates de la session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 1 animateur pour 10 jeunes.

Bon à savoir
Apporter casquette, crème solaire, maillot de bain.

Où ?

Charente-Poitou

✘ La Rochelle (Charente-Maritime)

Code session : **01**
Les + : responsabilisation et apprentissage de l'autonomie, notamment la partie intendance sur la préparation des repas et des éventuels bivouacs, interventions d'une diététicienne et d'une association sur les techniques de relaxation.
Nombre de participants : 15.



Attestation


© Fotolia

Ski de printemps

Code vacances : **B7J**

Être au sommet des montagnes, le soleil caressant ton visage, face à des panoramas grandioses… ça te tente ? Alors rejoins-nous sur les pistes de la station de Tignes pour vivre des sensations de glisse printanières ! Quel que soit ton niveau, tu pourras pratiquer le ski alpin ou le snowboard pour dévaler les pentes sur un domaine totalement sécurisé. Un moniteur diplômé encadrera les débutants afin d'assurer à tous un maximum d'émotions fortes. À toi les charmes de la montagne au printemps !

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 3 animateurs.

Bon à savoir
Apporter vêtements chauds, gants, lunettes de soleil, bonnet, crème solaire.

Où ?

Pays-de-Savoie

✘ **Tignes (Savoie)**
Codes sessions : **01/02/03**
Nombre de participants : 20.



© Élise Rebiffé / CCAS



© Charles Crié / CCAS



© Élise Rebiffé / CCAS


© Christian Petit / CCAS

© Christian Petit / CCAS


© Christian Petit / CCAS

Sports mécaniques

Karting en Touraine

Code vacances : **F90**

Apprendre les techniques du pilotage, savoir maîtriser et contrôler sa vitesse et ses trajectoires, goûter aux sensations uniques qu'offre la conduite d'un kart en respectant les règles de sécurité, voilà ce qui t'attend durant ce séjour. Encadré par des moniteurs spécialisés, il te sera même possible d'opérer quelques réglages et réparations mécaniques.

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Durée du séjour : 7 jours.

Encadrement : 1 directeur BAFD, 2 animateurs, 1 assistant sanitaire.

Où ?

Centre

- **Montlouis (Indre-et-Loire)**
  Codes sessions : **01/02/03**
  Les + : balades, jeux extérieurs, activités manuelles.
  Nombre de participants : 15 à 20 selon les sessions.





Les séjours linguistiques 15-17 ans

Les séjours linguistiques sont différents de ceux organisés dans le cadre de la convention des jeunes. L'objectif est l'apprentissage d'une langue étrangère. La présence aux cours est obligatoire. Les autres activités seront choisies par le groupe dans le respect du budget, de la sécurité et des contraintes inhérentes à un centre de vacances.

Les conditions d'accueil

Tu seras reçu dans une famille choisie par le correspondant local de l'association. Tu partageras peut-être ton hébergement avec d'autres jeunes de différentes nationalités. Pour favoriser la pratique de la langue, tu seras le seul francophone dans ta famille d'accueil.

Tu te déplaceras de ta famille d'accueil au lieu de rendez-vous du groupe par les transports en commun ou à pied.

En ce qui concerne les repas, le déjeuner se prendra en famille ou sous forme de pack lunch (sandwich/fruit/boisson). Par contre, le soir, le dîner se fera dans la famille.

Les cours

Ils sont dispensés par des professeurs du pays. Ce sont avant tout des activités « linguistiques » axées sur la conversation courante, avec pour objectif l'acquisition d'une bonne maîtrise de l'expression orale, sans pour autant délaisser certains aspects fondamentaux de grammaire et de vocabulaire qui pourront être approfondis à l'écrit.

La partie linguistique du séjour se déroule généralement le matin et se décline comme suit :
- un test de niveau a lieu le 1er jour du cours,
- un professeur diplômé suit un groupe de 10 à 15 jeunes,
- les cours de 2 à 3 heures se dérouleront sur 4 matinées (éventuellement l'après-midi).

La partie activité, découverte culturelle et sportive se déroulera en dehors des heures de cours.

L'équipe d'encadrement sera à ton écoute et ensemble, avec les autres jeunes, vous déciderez du choix des activités, dans le respect du budget et des attentes de chacun.





Découverte de la région.

Une excursion sera programmée.

Journée type

- Petit déjeuner en famille.
- Matinée : participation aux cours.
- Pack lunch avec le groupe.
- L'après-midi est réservée aux activités sportives et culturelles (choisies par le groupe).
- Retour dans la famille pour le dîner et en fonction du planning et/ou des choix du groupe, soirée en famille, sortie ou veillée organisée par l'équipe d'encadrement.

L'encadrement

Les cours sont animés par une équipe d'enseignants du pays d'accueil, diplômés et qualifiés.

En dehors des cours, les activités seront encadrées par un directeur CCAS, deux animateurs de la CCAS et un animateur de l'association partenaire.

Partenariat

Pour réaliser ces séjours, la CCAS fait appel à des associations ayant l'agrément Jeunesse et Sports, dont le centre d'échanges internationaux : CEI Club des 4 vents.


© iStockphoto


© iStockphoto


© iStockphoto

Angleterre

Hastings

Code vacances : **AE2**

Activités

Cours d'anglais. En dehors des heures de cours, des activités culturelles et sportives seront à construire avec le groupe. Une excursion à Londres est programmée.

Lieu

L'école est située dans la ville d'Hastings, agréable station balnéaire. Ville chargée d'histoire, c'est à l'issue de la bataille d'Hastings que Guillaume le Conquérant gagne l'Angleterre en 1066. La partie ancienne de la ville « Old Town » qui comprend des ruelles et des passages étroits et sinueux te donnent une idée de ce qu'était l'Angleterre autrefois.

Accueil en famille

Les horaires des repas, le rythme et les habitudes de ta famille d'accueil seront différents de ton quotidien, mais c'est là aussi la richesse de cette immersion. Ne pense pas manger comme en France. Bien que différente de la nôtre, la cuisine anglaise saura éveiller ta curiosité et tes papilles. Le déjeuner sera constitué d'un panier-repas préparé par ta famille d'accueil (sandwich, fruit, boisson).

Journée type

Il faudra te conformer au rythme de vie anglaise qui est bien différent du nôtre. Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils peuvent varier en fonction du planning mis en place :

7 h 30 - 8 h : petit déjeuner puis départ pour le point de rendez-vous ou l'école.
9 h - 12 h 30 : cours.
12 h 30 : déjeuner (pack lunch préparé par la famille d'accueil).
Jusqu'à 17 h : activités avec le groupe de jeunes sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement.
17 h - 18 h : retour dans la famille, dîner.
19 h : en fonction du planning, soirée dans la famille ou retour à l'école pour participer aux activités prévues sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement, puis retour dans la famille vers 22 h.

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Codes sessions : **11/12/13**

Durée du séjour : 7 jours.

Nombre de participants : 30.

Encadrement : 1 directeur CCAS, 2 animateurs CCAS, 1 animateur du CEI Club des 4 vents.

Hébergement : en famille.

Transport : Eurostar au départ de Paris. Sur place : autocar.


Carte d'identité


Sortie de territoire


Carte européenne



Attestation

Informations complémentaires pour les deux séjours linguistiques : après ton affectation, nous te ferons parvenir un questionnaire de santé pour aider le partenaire local dans le choix de ta famille d'accueil.

Comté de Cavan

Code vacances : AE3

Activités

Cours d'anglais. En dehors des heures de cours, des activités culturelles et sportives seront à construire avec le groupe. Une excursion à Dublin est programmée.

Lieu

Le comté de Cavan est une région d'une infinie variété de contrastes. Avec ses hautes montagnes, ses collines et ses lacs, le Cavan est un pays ni tout à fait terre ni tout à fait eau. Les villages y sont colorés, c'est ici que se ressent le plus la culture gaélique. Le collège se situe dans la petite ville de Bailieborough.

Accueil en famille

La nourriture, les horaires des repas, le rythme et les habitudes de ta famille d'accueil seront différents de ton quotidien, c'est là aussi la richesse de cette immersion. Le déjeuner sera constitué d'un panier repas préparé par ta famille d'accueil (sandwich, fruit, boisson).

Journée type

Il faudra te conformer au rythme de vie irlandaise qui est bien différent du nôtre. Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils peuvent varier en fonction du planning mis en place :

7 h 30 – 8 h : petit déjeuner puis départ pour le point de rendez-vous ou l'école.

9 h – 12 h 30 : cours.

12 h 30 : déjeuner (panier-repas préparé par ta famille d'accueil).

Jusqu'à 17 h : activités avec le groupe de jeunes sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement.

17 h – 18 : retour dans la famille, dîner.

19 h : en fonction du planning, soirée en famille ou retour à l'école pour participer aux activités prévues sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement, puis retour dans la famille vers 22 h.

Pour connaître les dates de chaque session, se reporter en page 19.

Codes sessions : **14/15/16**

Durée du séjour : 7 jours.

Nombre de participants : 30.

Encadrement : 1 directeur CCAS, 2 animateurs CCAS, 1 animateur du CEI Club des 4 vents.

Hébergement : en famille.

Transport : avion au départ de Paris. Sur place : transports locaux.



Carte d'identité


Sortie de territoire


Carte européenne



Attestation


© Christine Lemore / CCAS


© Christine Lemore / CCAS


© Christine Lemore / CCAS

SÉJOURS LINGUISTIQUES

15-17

Informations pratiques



© Éric Raz / CCAS

Votre participation financière

Séjours nationaux

Coefficients sociaux*	Inférieur à 4 258	4 259 à 6 391	6 392 à 7 986	7 987 à 9 585	9 586 à 11 715	11 716 à 13 842	13 843 à 15 973	15 974 à 19 168	19 169 à 25 557	Supérieur à 25 557
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
12-14 ans										
7 jours	42,34 €	60,48 €	84,67 €	96,77 €	120,96 €	133,06 €	145,15 €	157,25 €	169,34 €	181,44 €
15-17 ans										
7 jours	44,68 €	63,84 €	89,37 €	102,14 €	127,67 €	140,44 €	153,20 €	165,97 €	178,74 €	191,51 €
8 jours Printemps de Bourges	48,91 €	69,88 €	97,83 €	111,80 €	139,75 €	153,73 €	167,70 €	181,68 €	195,65 €	209,63 €

Séjours linguistiques

Coefficients sociaux*	Inférieur à 4 258	4 259 à 6 391	6 392 à 7 986	7 987 à 9 585	9 586 à 11 715	11 716 à 13 842	13 843 à 15 973	15 974 à 19 168	19 169 à 25 557	Supérieur à 25 557
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
15-17 ans										
7 jours Angleterre : Hastings	147 €	210 €	294 €	336 €	420 €	462 €	504 €	546 €	588 €	630 €
7 jours Irlande : comté de Cavan	161 €	230 €	322 €	368 €	460 €	506 €	552 €	598 €	644 €	690 €

*Les coefficients sociaux sont calculés en fonction de vos revenus et de votre situation familiale.

Partir en France avec la CCAS

Informations communes aux séjours jeunes de 12 à 17 ans.

Qui peut partir ?

Âgés de 12 à 17 ans, les bénéficiaires sont les enfants des agents des industries électrique et gazière.
Les tranches d'âge sont les suivantes : 12-14 ans et 15-17 ans. Pour participer, il faut avoir l'âge minimum requis pour chaque tranche d'âge et ne pas dépasser l'âge maximum **au premier jour du séjour** (par exemple, en 15-17 ans, être âgé de plus de 15 ans au premier jour et moins de 18 ans au dernier jour).

Aucune dérogation concernant l'âge ne sera accordée pour une affectation dans un centre de vacances.

Modalités d'inscription et d'affectation

L'inscription est enregistrée par le biais de la fiche d'inscription, à remplir sur le site www.ccas.fr ou auprès de votre CMCAS d'appartenance. Une fiche est jointe à ce catalogue ; d'autres exemplaires sont disponibles dans votre SLV et sur le site.

Vacances plurielles : si votre enfant a des allergies alimentaires, une maladie chronique stabilisée ou un handicap, dès réception du catalogue et avant toute inscription, vous devez informer votre CMCAS qui vous mettra en relation avec le département santé-prévention de la CCAS (« séjours pluriels », voir page 12). Vous pouvez également appeler le 01 48 18 64 62 / 68 51 : les correspondants santé-prévention, aidés par les médecins-conseils, peuvent étudier avec vous la situation particulière de votre enfant.

Pour favoriser ses chances d'affectation, il est conseillé :
- de procéder à l'inscription avant la date limite de dépôt des fiches d'inscription, communiquée par votre CMCAS et sur le site **www.ccas.fr** ;
- de formuler plusieurs choix quand la possibilité est offerte ;
- d'indiquer une date de maintien de la demande.

La date limite précise du dépôt des demandes est fixée par les CMCAS. Attention ! Elle peut être antérieure à celle figurant sur internet pour permettre la saisie des demandes faites sur papier.

Si une demande a été déposée avant le tour initial et qu'elle n'a pas abouti (non-affectation), une priorité vous sera accordée lors du traitement journalier à condition que vous ayez déjà précisé une date de maintien ; dans le cas contraire, il vous faudra renouveler la demande.

Des informations sur les places disponibles seront à votre disposition, soit sur le site **www.ccas.fr**, soit auprès de votre SLV ou de votre CMCAS.

Un nombre insuffisant de demandes peut conduire à la fermeture de certains séjours. Dans ce cas, les jeunes affectés reçoivent une nouvelle proposition de séjour en fonction des places disponibles et une priorité d'affectation leur est donnée.
Un seul séjour est possible par jeune et par période de vacances.

Bon à savoir

Le jumelage, vous connaissez ?
C'est la possibilité offerte à deux jeunes de 15 à 17 ans d'être affectés ensemble sur un même séjour.
Les demandes doivent être strictement identiques et c'est l'âge du plus jeune des deux ayants droit qui sera retenu pour prononcer les affectations.
Le jumelage se fera en fonction des places disponibles : dans le cas de manque de places, les demandes seront examinées individuellement si plusieurs choix ont été formulés.

La participation financière

Son montant est calculé selon la tranche du coefficient social de l'ouvrant droit. Reportez-vous au tableau des participations financières (page 59). Joignez une photocopie de votre avis d'imposition 2008 : elle est indispensable pour son calcul. Sans ces éléments, le coefficient maximum vous sera appliqué.
Aucune régularisation *a posteriori* ne sera effectuée.

Avantage famille

Un abattement est applicable si plusieurs enfants de la même famille, avec le même NIA (numéro identifiant agent), sont affectés sur une même période :
- **5 %** pour deux enfants affectés,
- **10 %** pour trois enfants affectés,
- puis **5 %** par enfant supplémentaire (soit **15 %** pour quatre enfants, etc.).

Comment s'acquitter du prix du séjour ?

Le règlement s'effectue auprès de votre CMCAS selon ses propres modalités. **L'attestation vacances** ne sera délivrée qu'en contrepartie du paiement total du séjour et de la remise de la fiche sanitaire de liaison actualisable. Cette dernière devra être dûment signée et remplie avec précision par le représentant légal du jeune.

Quel remboursement en cas de désistement ?

Si, pour quelque raison que ce soit, vous êtes dans l'impossibilité de donner suite à l'affectation, vous devez immédiatement en informer votre SLV ou CMCAS et lui rendre l'avis d'affectation.
Vous serez remboursé à hauteur de :

100 %
- pour un désistement signalé à la SLV ou à la CMCAS quatre semaines et plus avant le début du séjour,
- pour un désistement signalé à la SLV ou à la CMCAS moins de quatre semaines avant le début du séjour, mais motivé par des raisons graves et imprévues (maladie, accident, décès d'un proche). Joindre dans ce cas un justificatif à la demande d'annulation pour sa prise en compte.

50 %
- pour un désistement non justifié signalé à la SLV ou à la CMCAS moins de quatre semaines avant le départ. Si vous avez bénéficié d'un tarif dégressif, celui-ci sera recalculé pour toute annulation ou nouvelle affectation.

Aucun remboursement en cas d'absence au départ sans justificatif.
Séjours écourtés : aucun remboursement des jours non passés si le départ du jeune n'a pas fait l'objet d'un accord de la CCAS.

Bon à savoir

Un désistement tardif ne permet pas systématiquement la réaffectation de la place libérée. Outre les incidences financières et d'organisation engendrées, ce désistement peut priver un autre jeune d'une affectation.

Le voyage

L'organisation

Les jeunes voyagent le premier jour du séjour pour être présents dans la journée au centre de vacances, sauf cas particulier mis en place par la CMCAS. Les temps de transport sont compris dans la durée du séjour.
Afin de ne pas perturber le bon fonctionnement des centres, et dans l'intérêt même du jeune, il n'est pas possible de l'amener au centre de vacances après le début du séjour. De même, il ne pourra le quitter avant la fin du séjour.

De 12 à 14 ans

Le voyage est organisé par les CMCAS, du lieu de rassemblement déterminé jusqu'au centre de vacances et inversement pour le retour.

De 15 à 17 ans

Les jeunes de 15 à 17 ans ne sont pas convoyés et nous attirons votre attention sur le fait que la prise en charge par la CCAS des mineurs voyageant seuls n'est effective qu'à compter de leur arrivée au centre et jusqu'au moment de leur départ. Un certain nombre de mesures d'accompagnement des jeunes sont mises en place pour faciliter le séjour du jeune.

- Dès réception de l'affectation, la liste des jeunes participant au même séjour est disponible sur le site **www.ccas.fr** dans l'espace **« colos ‹ voyagez ensemble ! séjours 15-17 ans »**. Les jeunes qui partent de la même gare peuvent ainsi se contacter. Si vous n'avez pas d'accès à internet, n'hésitez pas à contacter votre SLV ou votre CMCAS qui vous communiquera les noms et les coordonnées téléphoniques des autres jeunes, ainsi que toutes les informations relatives au voyage.

Pendant le voyage, un numéro vert est mis à disposition de tous les jeunes.

N°Vert 0 800 406 723

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Accessible 24 h/24, il est destiné à répondre à toutes les questions liées au trajet.

Bon à savoir

Pour un séjour en Corse, le voyage est assuré par avion au départ de certaines grandes villes.
Les billets d'avion sont à retirer auprès des CMCAS.
Attention : la carte nationale d'identité est obligatoire pour voyager en avion.

Les frais de transport

De 12 à 17 ans : à la charge de la CCAS.
Pour les 15 à 17 ans, sur présentation du billet, le remboursement s'effectuera sur la base du tarif SNCF aller-retour

en 2e classe (prise en compte du trajet de la **gare de départ la plus proche du domicile** à la gare d'arrivée du centre). Sont exclus les frais de taxi et véhicules personnels. Il est à noter que la carte jeunes « 12-25 ans » de la SNCF n'est pas remboursable.

Pour les jeunes affectés en séjour pluriel, les frais de transport du jeune âgé de 12 à 17 ans vers son centre de vacances **ainsi que ceux du parent accompagnant** sont pris en charge sur les bases habituelles des convoyages, tarif SNCF en aller-retour 2e classe.
En effet, le contact direct entre la famille et l'équipe d'encadrement est fondamental, car il permet d'échanger sur les besoins du jeune. C'est pourquoi la CCAS demande aux parents d'accompagner leur enfant, qui se trouve ainsi sécurisé le temps du voyage. S'ils le souhaitent, il leur est également possible de participer au voyage organisé par les CMCAS, en accord avec le médecin-conseil ou le correspondant régional.

La santé

La fiche sanitaire de liaison actualisable

(jusqu'à 17 ans)

Elle est intégrée dans le **carnet de vacances** qui vous est remis chaque année par la SLV ou la CMCAS.
Ce document, indispensable pour assurer une bonne surveillance médicale, **devra être rempli avec la plus grande précision. N'oubliez pas de glisser le carnet de vacances dans les bagages du jeune !**

Les vaccinations

Aucun jeune ne sera admis en centre de vacances sans avoir satisfait aux exigences médicales légales concernant les **vaccinations antitétanique, antidiphtérique et antipolio-myélitique. La vaccination par le BCG est facultative mais conseillée.** Les CMCAS procèdent à la vérification de ces vaccinations sur la fiche sanitaire.

De même, aucun jeune ne sera admis en centre de vacances si l'**autorisation parentale de participation aux activités et d'intervention médicale et/ou chirurgicale** n'est pas signée avant le début du séjour par le ou les parent(s) responsable(s) du jeune au moment du séjour.

La visite médicale préalable

L'examen dit de non-contagion, à une date rapprochée du départ en centre de vacances, **n'est pas obligatoire** mais conseillé. Il a pour but le dépistage des maladies contagieuses et des parasites, et permet souvent de compléter les vaccinations ou de mentionner certaines difficultés ou contre-indications.

Le traitement médical des jeunes en vacances

(de 12 à 17 ans)

Certains jeunes sont astreints pendant les vacances à poursuivre un traitement prescrit par leur médecin. Pour assurer cette continuité thérapeutique, ils devront posséder l'ordonnance prescrivant le traitement et les médicaments dans leur boîte d'origine. Pour toute maladie, allergie alimentaire… nécessitant des soins spécifiques ou des aménagements particuliers (voir le paragraphe « séjours pluriels », page 12), veuillez le signaler dès que possible à votre CMCAS, afin qu'elle vous mette en relation avec le département santé-prévention de la CCAS.

En cas d'accident ou de maladie

Les frais médicaux

En cas d'accident ou de maladie, les frais engagés font l'objet d'un dossier médical transmis à la CMCAS du parent ouvrant droit. L'avance de ces frais médicaux est faite par le directeur du centre de vacances.

L'assistance rapatriement

Si vous avez souscrit un contrat d'assurance, veuillez indiquer son numéro dans le carnet de vacances (en page 5 du carnet), ainsi que les coordonnées de l'assureur pour permettre un rapatriement médical éventuel. La plupart des assurances extrascolaires, dont celle proposée par la CCAS ainsi que le contrat groupe Auto CCAS, le prévoient. Enfin, n'oubliez pas d'indiquer, dans la partie réservée à cet effet, les coordonnées complètes – adresse(s) et numéro(s) de téléphone – où nous pourrons vous joindre durant le séjour de votre enfant. En cas de maladie ou d'accident nécessitant un rapatriement, c'est l'assistance des parents qui sera sollicitée en priorité (voir la fiche sanitaire de liaison actualisable dans le carnet de vacances). À défaut, et à titre exceptionnel, les transports sanitaires de rapatriement vers la famille (ambulance, avion, etc.) seront organisés par la CCAS, après accord formel du médecin-conseil de la CCAS. Les modalités de prise en charge seront examinées au cas par cas. **Sans accord du médecin-conseil de la CCAS, les frais relatifs au rapatriement seront à la charge des parents.**

L'assurance

La CCAS est assurée pour l'ensemble des responsabilités inhérentes aux activités qu'elle organise. Sa responsabilité

civile est donc couverte en cas d'accident mettant en cause une faute du personnel ou un défaut du matériel de la CCAS. L'ensemble des frais ou indemnités correspondants peut être pris en charge. En revanche, aucune indemnité ne peut être versée au titre de la responsabilité civile lorsqu'un accident intervient sans que la responsabilité civile de la CCAS puisse être démontrée. Cependant, le paiement d'indemnités contractuelles, forfaitaires et limitées, est possible dans le cas d'accident corporel survenu au cours d'une activité organisée et encadrée par la CCAS (incapacité permanente, partielle ou totale, ou décès), grâce à un contrat d'assurance individuelle accidents souscrit bénévolement par la CCAS. Les indemnités relatives à ce contrat peuvent se cumuler avec toute autre assurance individuelle accidents souscrite par le bénéficiaire, telles l'assurance extrascolaire ou l'assurance sports d'hiver et loisirs à la montagne (voir votre SLV ou votre CMCAS). Les frais pharmaceutiques, médicaux et chirurgicaux sont exclus de la garantie, car ils restent du ressort des organismes sociaux (Sécurité sociale et CMCAS).

Bon à savoir

Le vol et la perte des effets personnels (vêtements, bagages, objets et matériels divers), des matériels multimédias (téléphones portables, lecteurs mp3, appareils photo numériques...) et d'argent de poche ne sont pas couverts par la CCAS en centres de vacances et ne pourront donc faire l'objet d'aucun dédommagement.

Le culte

La CCAS entend affirmer le principe de la liberté de conscience et sa volonté de respecter toutes les conceptions philosophiques et religieuses. Si vous désirez que votre enfant assiste aux offices d'un culte, vous pouvez le faire savoir au directeur du centre en joignant aux bagages une lettre cachetée. Il en sera tenu compte chaque fois que le lieu du culte sera accessible et à des heures compatibles.

Le lien parents-enfants

La visite des parents est en principe non admise afin de ne pas perturber le fonctionnement du centre. Toutefois, elle peut, à titre exceptionnel et pour des cas justifiés, être autorisée après accord préalable du président de la CMCAS. Afin de garantir un lien régulier entre parents et enfants, **la CCAS met en place une vaste palette d'outils de communication :** messagerie vocale, messagerie internet, etc. (voir page 9 « Une écoute attentive »). Pour les plus jeunes, l'encadrement veille à la fréquence de l'envoi du courrier postal à la famille.

Que faut-il emporter ?

Le carnet de vacances qui sera remis à chaque jeune avant son départ par votre SLV ou CMCAS et qui doit comprendre :

- l'attestation d'autorisation de droit à l'image avec la signature des parents pour les reportages, les prises de photos et leur mise en ligne sur le site **www.ccas.fr**,
- la fiche sanitaire de liaison signée par les responsables légaux,
- les autorisations parentales, la carte nationale d'identité, la carte européenne d'assurance maladie individuelle et nominative en cas de besoin (se référer au descriptif du séjour).

Attention ! Sans ces documents administratifs, le départ du jeune est compromis.

Le trousseau

Au moment de l'affectation de votre enfant, votre SLV ou votre CMCAS peut vous communiquer la liste des affaires indispensables à emporter. Vous pouvez aussi consulter la composition du trousseau type sur le site **www.ccas.fr** (kiosque, rubrique séjours jeunes, infos pratiques, carnets de vacances). Il est conseillé d'inscrire sur tous les vêtements, y compris ceux des adolescents, le nom et le prénom du jeune et d'inclure dans le bagage la liste des vêtements et objets composant le trousseau. Le bagage (sac à dos de préférence) comportera à l'extérieur une solide étiquette indiquant nom, prénom, adresse et téléphone.

Important

Veillez à adapter l'équipement aux activités prévues et aux besoins de votre enfant. Pensez notamment à apporter des vêtements chauds, chaussettes... (à doubler pour les plus jeunes), ainsi que des lunettes de soleil, une crème protectrice contre le soleil et des affaires de rechange. Les équipements pour les séjours "ski de printemps" sont fournis par la CCAS.

Pour le trajet aller : un repas froid, en évitant les denrées qui pourraient s'abîmer pendant le voyage.
Un conseil : ne donnez que peu d'argent de poche (10 à 20 euros par exemple) et ne munissez pas votre enfant de vêtements ou d'objets de valeur.

Maintenant, tout est prêt... Bon séjour !

Partir à l'étranger avec la CCAS

Séjours linguistiques 15-17 ans

Important

Le programme de certains séjours à l'étranger est susceptible de modifications pouvant intervenir après parution de ce guide. Vous en serez informé sur le site ccas.fr (tarifs, dates de départ et d'arrivée).

La préparation du séjour

Le dossier de présentation

Il est adressé par la CCAS au plus tard trente jours avant le départ du jeune par l'intermédiaire de sa CMCAS.

Il comprend :

- une présentation du pays (géographie, histoire, vie sociale et culturelle...),
- une présentation des cours, des activités de l'après-midi, des excursions...

Nous conseillons de lire attentivement ce dossier et de contacter le directeur ou le représentant de la CCAS quelques semaines avant le départ.

Le trousseau

Une liste très détaillée permet d'emporter le nécessaire adapté au séjour (consultation sur le site **www.ccas.fr** – Kiosque, rubrique « carnets de vacances »). Nous conseillons à tous de se munir d'un sac à dos plutôt que d'une valise et de respecter le poids maximal indiqué pour les bagages.

Il est recommandé de bien étiqueter chaque vêtement et d'inclure dans le sac à dos la liste des vêtements et objets composant le trousseau.

Le vol et la perte des effets personnels (téléphones portables, lecteurs mp3, appareils photo numériques...) et d'argent de poche ne sont pas couverts par la CCAS et ne pourront faire l'objet d'aucun dédommagement.
Il est donc déconseillé d'emporter des objets de valeur, ceux-ci restant placés sous la responsabilité de leur propriétaire.

Les formalités

Le médecin-conseil de la CCAS devra être informé, dès l'affectation, de l'état de santé du jeune (si problème de santé) pour, au regard du traitement suivi, donner son avis sur la compatibilité avec un séjour à l'étranger, dans le cas d'un traitement d'une affection chronique (diabète...), de difficultés psychoaffectives et instabilité émotionnelle (antidépresseurs, anxiolytiques...), ou en cas d'antécédents d'hospitalisation. Rapprochez-vous de votre CMCAS qui vous mettra en relation avec le médecin-conseil de la CCAS.

En cas d'allergies alimentaires, aucun départ ne pourra se faire sans l'accord préalable du médecin-conseil de la CCAS.

Les documents administratifs à ne pas oublier

Les documents ci-après sont à remettre obligatoirement dès l'arrivée du jeune au directeur du séjour. Son départ pourrait être annulé en cas de non-présentation de l'un d'entre eux.

- Passeport en cours de validité ou carte nationale d'identité en cours de validité (voir les indications dans la présentation du séjour),
- autorisation parentale de sortie du territoire délivrée par la mairie accompagnée de la carte nationale d'identité,
- carte européenne d'assurance maladie à retirer auprès de votre SLV, CMCAS ou caisse primaire d'assurance maladie,
- fiche sanitaire de liaison, qui doit comporter tous les renseignements nécessaires : vaccinations, traitement en cours accompagné obligatoirement de la prescription médicale, signature du responsable du jeune (père, mère ou tuteur), assurances. Une photo récente doit y être apposée,
- certificats médicaux ou attestations et autorisations parentales pour la pratique de certaines activités (se conformer aux pictogrammes).

Bon à savoir

La carte européenne d'assurance maladie est individuelle et nominative : chaque membre de la famille doit avoir sa carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.
Elle est gratuite et valable un an.

Important

Chaque participant doit être à jour de ses vaccinations obligatoires. Pour les vaccinations facultatives, consultez votre médecin traitant. Tout problème médical, même minime, doit être impérativement communiqué au directeur du séjour avant le départ.

Le voyage

La date indiquée dans le catalogue est celle du départ du séjour à l'étranger. Le voyage du jeune se fera individuellement de son domicile au lieu de regroupement.
Ce regroupement, prévu la veille du départ dans un centre de la région parisienne, est un moment important : il permet au jeune d'établir les premiers contacts avec l'équipe d'encadrement et le groupe, d'entamer la préparation du séjour.

Une convocation sera adressée au jeune avec le dossier indiquant le lieu du regroupement, l'horaire (entre 14 h et 16 h) et le plan d'accès.

Les frais de transport

Le voyage, à partir du lieu de rassemblement et retour, est compris dans le prix du séjour. Les frais de transport, du domicile au lieu de rassemblement et retour, sont remboursés sur la base du tarif SNCF 2e classe, RATP ou transports en commun par car (les billets sont à adresser à votre CMCAS). Sont exclus les frais de taxi et véhicule personnel.

Contact avec les familles

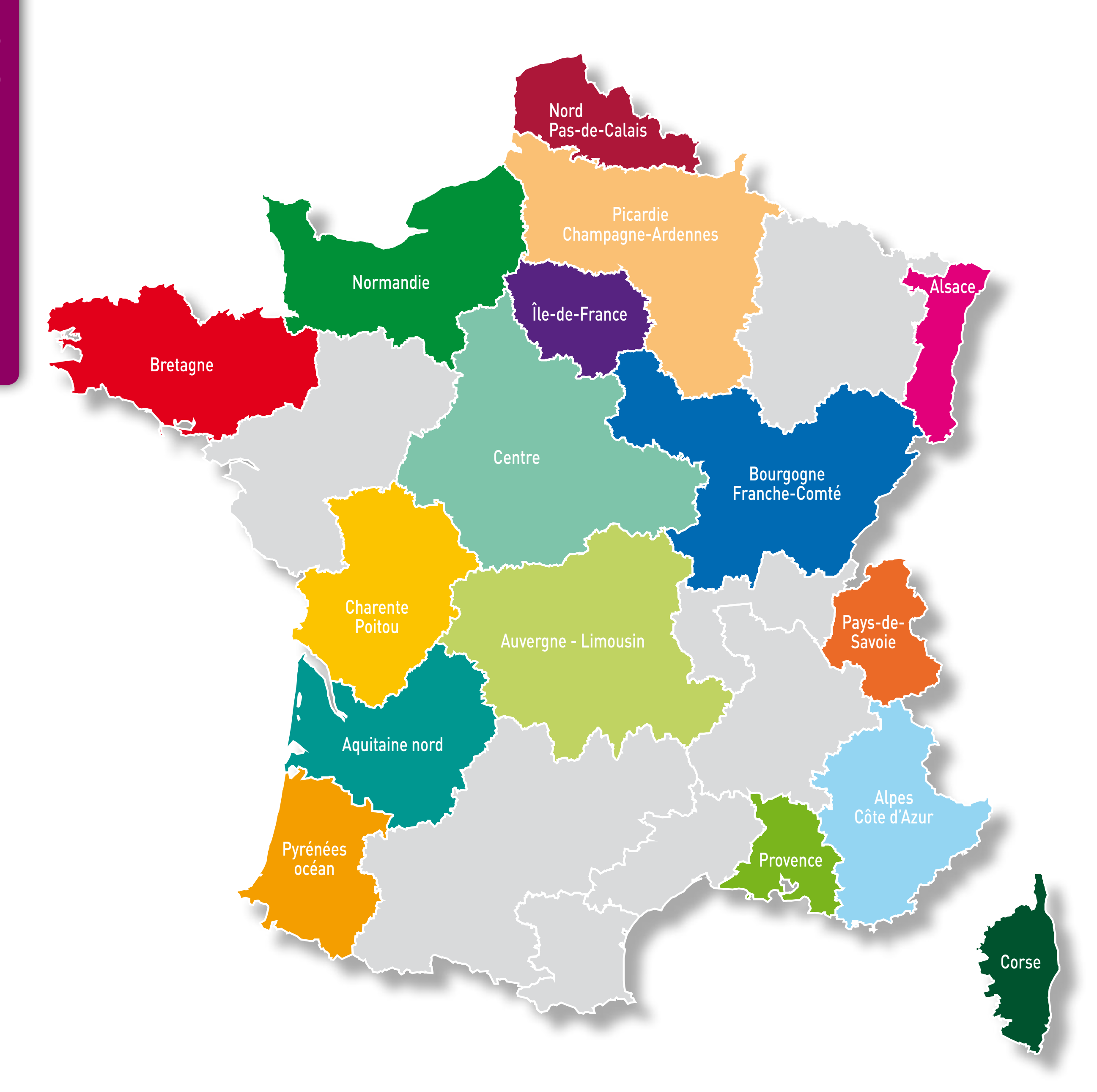
Le secteur opérationnel étranger de la CCAS transmettra régulièrement des informations sur la messagerie séjours jeunes concernant le déroulement du séjour.
Il est donc inutile que le jeune emporte avec lui un téléphone portable. Le secteur opérationnel contactera la famille dès que le directeur du séjour signalera une maladie, un incident ou tout autre problème.

Quel remboursement en cas de désistement ?

- **100 %** pour un désistement signalé à la CMCAS trente-cinq jours et plus avant le départ ou désistement tardif motivé par des raisons imprévues et graves (maladie, accident, décès d'un proche).
- **50 %** pour un désistement non motivé signalé à la CMCAS moins de trente-cinq jours avant le départ.
- **Aucun remboursement** en cas d'absence injustifiée au départ, non-présentation des documents nécessaires au séjour ou séjour écourté.



Les centres de vacances jeunes
Printemps 2010



Index des centres de vacances

Les centres de vacances

Alpes Côte d'Azur

Hyères

Séjour CCAS
Centre de vacances Les Mimosas
1540 Chemin La Font-des-Horts
83400 Hyères.
Tél. : 04 94 57 59 47.

Le centre est situé au milieu des palmiers et des mimosas, à 3,5 km de la ville et à 800 m de la plage. Balades sur les sentiers du littoral : découverte de la presqu'île de Giens, des salins et lagunes, à environ 5 km du centre. Découverte des villes et villages de proximité : Toulon, Hyères, Giens, Bormes-les-Mimosas.

Hébergement : en dur ; chambres de 3 ou 5 lits.
Équipement du centre : bibliothèque.
CMCAS d'accueil : Toulon.

Signes

Centre de vacances CCAS
Domaine de Chibron
Chemin du Latay
83870 Signes.
Tél. : 04 94 90 86 70.

Signes est un petit village provençal situé sur le versant sud de la Sainte-Baume, à 35 km de Toulon et 40 km de Marseille. Le centre est à 6 km du circuit Paul-Ricard et à 4 km du village. Sur Signes : parcours des Oratoires, poterie, artisanat, maison des Arts et de la Culture. Les villages médiévaux du Beausset (15 min de bus) et du Castellet (25 min) ; le village de Belgentiers (ferme pédagogique, coopérative oléicole).

Hébergement : en dur ; chambres de 2 ou 3 lits.
Équipements du centre : bibliothèque, aire de jeux, tennis de table, écuries paddocks, piscine.
CMCAS d'accueil : Toulon.

Alsace

Le Bonhomme

Centre de vacances CCAS
La Roche
68650 Le Bonhomme.
Tél./fax : 03 89 47 51 28.

À 700 m d'altitude, sur le versant alsacien des Vosges, le centre de vacances est situé au centre du val d'Orbey, caractérisé par ses nombreuses forêts. Le col du Bonhomme, le lac Blanc, le lac Noir et le col de Loushbach sont autant de buts de randonnées.

Hébergement : en dur ; chambres de 3 à 5 lits.
Équipements du centre : bibliothèque, salle d'activités, matériel infomatique.
CMCAS d'accueil : Sélestat.

Willer-sur-Thur

Centre de vacances CCAS
La Forge
68760 Willer-sur-Thur.
Tél. : 03 89 38 13 30.
Fax : 03 89 38 13 32.

Située dans la vallée de la Thur qui relie Thann à Épinal, la commune de Willer-sur-Thur est au pied des premiers contreforts vosgiens. Le centre de vacances se trouve à la sortie du bourg et est implanté dans une grande propriété longeant la Thur, dans un cadre très verdoyant.

Hébergement : en dur ; chambres de 1 à 4 lits.
Équipements du centre : bibliothèque, salles d'activités, terrains de sport.
CMCAS d'accueil : Mulhouse.

Aquitaine nord

Andernos

Centre de vacances CCAS
Route de Bordeaux
33510 Andernos-les-Bains.
Tél. : 05 56 82 10 31.

Andernos offre une nature qui invite aux balades, entre brise marine et senteurs boisées. Découvrez son immense plage bordée de pinèdes, ses réserves naturelles, ses forêts... dans le décor unique du bassin d'Arcachon (2 km). Randonnées en bateau, visites de sites ostréicoles.

Hébergement : en dur ; chambres de 5 lits.
Équipements du centre : aire de jeux, bibliothèque, salle d'activités, tennis de table, terrains de football et de volley-ball.
CMCAS d'accueil : Gironde.

Lacanau

Centre de vacances CCAS
Rue Albert-Lapuyade
33680 Lacanau-Océan.
Tél. : 05 56 03 20 40.

En plein cœur de la station balnéaire de Lacanau-Océan, le centre est à quelques pas des immenses plages de sable.

Hébergement : en dur ; chambres de 5 lits.
Équipements du centre : bibliothèque, salle d'activités, terrain de sport.
Moyens d'accès : gare de Bordeaux Saint-Jean.
CMCAS d'accueil : Gironde.

Auvergne Limousin

Mirefleurs

Centre de vacances CCAS
Domaine de Chalendrat
63730 Mirefleurs.
Tél. : 04 73 39 90 14.

Le domaine de Chalendrat domine le village de Mirefleurs et l'Allier. La chaîne des Puys et son point culminant, le puy de Dôme (1 464 m), se profilent à l'horizon.

Hébergement : en dur ; chambres de 4 lits.

Équipements du centre : cabine téléphonique, gymnase, bibliothèque, terrains de volley, de basket et de foot, piscine démontable, aire de jeux, salles d'activités.

CMCAS d'accueil : Clermont-Ferrand.

Bourgogne Franche-Comté

Écrille

Séjour CCAS
Centre de vacances de la ville de Montreuil-sous-Bois
39270 Écrille.
Tél. : 03 84 35 50 83.
Fax : 03 84 25 47 42.

Le centre de vacances est situé dans le petit village d'Écrille à 450 m d'altitude, dans une région verdoyante, à 30 km de Lons-le-Saunier. Dans les environs : fabrication de pipes et taille de pierres précieuses à Saint-Claude, fabrication de jouets en bois et autres petits objets, poterie, travail du cuir.

Hébergement : en dur ; chambre de 4 à 6 lits.

Équipements du centre : bibliothèque, terrain de jeux, piscine.

CMCAS d'accueil : Besançon.

Bretagne

Saint-Cast

Centre de vacances CCAS
1, rue des Terre-Neuvas
22380 Saint-Cast-le-Guildo.
Tél. : 02 96 41 92 81.

Située à 30 km de Saint-Malo, près du cap Fréhel, la station balnéaire de Saint-Cast bénéficie d'une grande plage de sable fin. Le centre est implanté sur les hauteurs du bourg. À découvrir : le château du Guildo, le sentier des douaniers (GR 34), l'île des Hébihens (accès à pied à marée basse). Le cap Fréhel et le château de Fort-la-Latte sont à 10 km.

Hébergement : en dur ; chambres de 3 et 4 lits.

Équipements du centre : bibliothèque, salle de spectacles, salle d'activités, tennis de table.

CMCAS d'accueil : Haute Bretagne.

Centre

Bourges

Centre d'hébergement CEMEA de Bourges.
L'adresse vous sera communiquée ultérieurement.

Hébergement : en dur.

Moyen d'accès : gare de Bourges.

CMCAS d'accueil : Bourges.

Montlouis

Centre de vacances CCAS
10, rue de Thuisseau
37270 Montlouis-sur-Loire.
Tél. : 02 47 50 80 45.
Fax : 02 47 50 70 43.

Montlouis s'étage sur des pentes de tuffeau creusées de caves, au cœur des vignobles de Touraine, sur la route des châteaux de la Loire (Amboise, Chenonceaux, Villandry).

Hébergement : en dur ; chambres de 3, 4 ou 5 lits.

Équipements du centre : salle d'activités, bibliothèque, tennis de table, terrain de football, aire de jeux.

Moyens d'accès : gare de Montlouis-sur-Loire.

CMCAS d'accueil : Tours.

Charente-Poitou

La Rochelle

Séjour CCAS
La ligue de l'enseignement
Résidence club La Fayette
Avenue de Bourgogne
17041 La Rochelle.
Tél. : 05 46 22 48 37.

Hébergement : itinérant, sous toile de 3 à 4 places.

Moyens d'accès : gare d'arrivée : La Rochelle. Gare de départ : Royan.

CMCAS d'accueil : La Rochelle.

Les Sylvains

Centre de vacances CCAS
175, avenue de La Grande Côte
17420 Saint-Palais-sur-Mer.
Tél. : 05 46 23 22 11.

Situé à Saint-Palais-sur-Mer, sur la corniche, à l'embouchure de la Gironde et en bordure des plages de sable fin, le centre jouxte la forêt domaniale de la Coubre.

Hébergement : en dur ; chambres de 4 à 6 lits.
Équipements du centre : bibliothèque, salle d'activités, tennis de table, terrain de volley, aire de jeux.
CMCAS d'accueil : La Rochelle.

Sauvagnac

Séjour CCAS
Centre de vacances VVL
La Peyre
16310 Sauvagnac.
Tél. : 05 45 23 24 60.
Hébergement : en dur ; chambres de 12 lits.
Équipements du centre : bibliothèque, terrain de jeux, salle d'activités, tennis de table, piscine.
CMCAS d'accueil : Angoulême.

Corse

Marinca

Centre de vacances CCAS
Séjours jeunes
Marinca
20166 Porticcio.
Tél. : 04 95 25 21 00.
Marinca se situe en bordure du golfe, face à Ajaccio. Ce golfe, le plus vaste et le plus profond de Corse, est prolongé en mer par le chapelet des îles Sanguinaires.
Hébergement : en dur ; chambres de 3 lits.
Équipements du centre : salle d'activités, bibliothèque, terrains de jeux et de sport, médiathèque, base nautique.
Moyens d'accès : aéroport d'Ajaccio.
CMCAS d'accueil : Corse.

Île-de-France

Moisson

Séjour CCAS
Base de plein air et de loisirs
« Les Boucles de Seine »
78840 Moisson.
Tél. : 01 34 79 33 34.
Dans ce cadre naturel d'exception, toutes les activités de plein air sont possibles. La base de loisirs, c'est 350 ha de superficie, dont 120 ha de plan d'eau.
Hébergement : en dur ; chambre de 4 lits.
Équipements du centre : salle d'activités, activités nautiques, tennis, VTT, minigolf et golf 18 trous.
CMCAS d'accueil : Yvelines.

Paris Éthic-Étapes

Séjour CCAS
Résidence internationale de Paris Éthic-Étapes
44, rue Louis-Lumière
75020 Paris.
Tél. : 01 49 78 27 55/63.
Dans le XXe arrondissement, la résidence internationale est à quelques stations de métro du centre de Paris, ses monuments, ses musées, ses salles de spectacles.
Hébergement : en dur ; chambres de 3 à 4 lits.
Équipement du centre : salle d'activités.
Moyens d'accès : métro Porte-de-Montreuil (ligne 9) ou Porte-de-Bagnolet (ligne 3).
CMCAS d'accueil : Paris.

Nord Pas-de-Calais

Ambleteuse

Séjour CCAS
Village de vacances Artès
« Cap Opale »
Rue des Garennes
BP 8
62164 Ambleteuse.
Tél. : 03 21 32 63 00.
Le village de vacances est situé sur la station côtière d'Ambleteuse, au cœur du parc naturel des caps et marais d'Opale. Du site des deux Caps, on aperçoit les côtes anglaises par temps clair. Dans les environs : Boulogne-sur-Mer (la vieille ville fortifiée et Nausicaa), la maison de la Faïence de Desvres, le blockhaus d'Eperlecque, le fort Vauban.
Hébergement : en dur ; chambres de 5 lits.
Équipements du centre : salle d'activités, terrains de volley et de tennis, salle de spectacle, espace aquatique couvert et chauffé.
CMCAS d'accueil : Littoral Côte d'Opale.

Auxi-le-Château

Séjour CCAS
Village des Boucles de l'Authie
Rue du Cheval
62 390 Auxi-le-Château.
Tél. : 03 21 47 74 74.
Fax : 03 21 47 74 75.
Au cœur d'une vallée verdoyante et boisée, le centre est situé à 18 km d'Hesdin et de Doullens, à 26 km d'Abbeville, à 45 km d'Arras ou d'Amiens, et à 100 km de Lille.
Hébergement : en gîtes de 2 ou 3 chambres avec lit simple.
Équipements du centre : terrain de volley, terrain multisport, tennis de table.
CMCAS d'accueil : Littoral Côte d'Opale.

Cappelle-en-Pévèle

Centre de vacances CCAS
Chemin du Thouars
59242 Cappelle-en-Pévèle.
Tél. : 03 20 59 39 40.

Cappelle-en-Pévèle est à 25 kilomètres de Lille, en Flandre française, entre les vallées de la Deûle et de la Scorpe. À proximité : Lille, ses rues animées, son quartier médiéval et ses nombreux musées. Non loin également, la Belgique.

Hébergement : sous toile.
Équipements du centre : bibliothèque, tennis, piscine couverte, terrains de sport, minigolf, aire de jeux, VTT, cabine téléphonique.
Moyens d'accès : gare de Templeuve.
CMCAS d'accueil : Lille.

Stella-Maris

Séjour CCAS
376, rue Baillarquet
62780 Stella-Maris.
Tél. : 03 21 94 73 65.
Fax : 03 21 94 63 55.

Le village vacances Stella-Maris est installé à l'entrée de la station climatique de Stella-Plage, aux portes du Touquet-Paris-Plage. Il est niché dans un domaine dunaire de 5 hectares, à proximité immédiate d'un sentier de randonnée pédestre et à 25 min à pied de la plage.

Hébergement : en dur ; chambres de 1, 2, 3 ou 4 lits.
Équipements du centre : salle polyvalente, salle de jeux, salle de lecture et de télévision. Aire de jeux, terrains de tennis, de volley-ball, de football, de badminton, minigolf.
Moyens d'accès : Étaples-sur-Mer/Le Touquet.
CMCAS d'accueil : Littoral Côte d'Opale.

Normandie

Granville

Centre de vacances CCAS
Le Rameau
172, rue du Fourneau
50400 Granville.
Tél. : 02 33 50 47 84.

Sur la côte ouest du Cotentin, Granville est une station balnéaire animée, grâce à son port de commerce très actif. Climat vivifiant.

Hébergement : itinérant. En auberge de jeunesse.
Moyens d'accès : gare de Granville.
CMCAS d'accueil : Cherbourg.

Thaon

Séjour CCAS
Centre de vacances UNCMT
«Le Moulin des Barbières»
Hameau de Barbières
14610 Thaon.
Tél. : 02 31 80 53 35.

Thaon se situe au nord-ouest de Caen, dans le Bessin. La commune est traversée par la Mue, petite rivière qui se jette dans la Seulles. À proximité : le musée du débarquement, le Mémorial pour la paix de Caen, les tapisseries de Bayeux.

Hébergement : en dur ; chambres de 2 à 6 lits.
Équipements du centre : salle d'activités, tennis de table, aire de jeux, cour asphaltée (possibilité patin à roulettes ou rollers), télévision et magnétoscope.
CMCAS d'accueil : Caen.

Pays-de-Savoie

Argentière

Centre de vacances CCAS
Chalet l'Alpage
Les Îles-d'Argentière
74400 Chamonix-Mont-Blanc.
Tél. : 04 50 54 00 65.
Fax : 04 50 54 29 83.

Proche de Chamonix, la station d'Argentière, plus élevée, est également plus ensoleillée et moins humide. Dominée par le glacier d'Argentière, elle est encaissée entre le massif de la Verte (4 122 m) et les aiguilles du Chardonneret (3 825 m) et d'Argentière (3 902 m).

Hébergement : en dur ; chambres de 4 à 6 lits.
Équipements du centre : bibliothèque, tennis de table, terrain de volley, télévision.
CMCAS d'accueil : Pays-de-Savoie.

Tignes

Séjour CCAS
Auberge de jeunesse FUAJ
Les Clarines
Les Boisses
73320 Tignes.
Tél. : 04 79 40 10 51.
Fax : 04 79 41 03 36.

Le grand barrage de Tignes et son lac ; le parc de la Vanoise ; fromageries.

Hébergement : en dur ; chambres de 1 à 6 lits.
Équipements du centre : salle d'activités, billard.
Moyens d'accès : gare de Bourg-Saint-Maurice.
CMCAS d'accueil : Pays-de-Savoie.

Picardie Champagne Ardennes

Conty

Séjour CCAS
Les Ateliers du val-de-Selle
47, route de Lœuilly
80160 Conty.
Tél. : 03 22 66 22 99.
Conty se situe au sud-ouest d'Amiens (25 kilomètres). Le séjour se déroule dans un centre d'aide par le travail (CAT) installé le long de la Selle.
Hébergement : en dur ; chambres de 3 ou 5 lits.
Équipements du centre : salle polyvalente, salles d'activités, bibliothèque, chapiteau.
CMCAS d'accueil : Amiens.

Provence

Le Frioul

Séjour CCAS
Centre de vacances Léo-Lagrange
Île du Frioul
13001 Marseille.
Tél. : 04 91 59 01 69.
Face à la rade de Marseille, l'archipel du Frioul est composé des îles Pomègues, Ratonneau, If et Tiboulen. Ces quatre îles de calcaire sont formées de calanques aux eaux turquoise et de plages sablonneuses qu'il faut découvrir à pied ou par la mer. Lieux historiques et monuments divers : l'hôpital Caroline sur l'île du Frioul. À Marseille : la Cité radieuse (Le Corbusier), La Canebière, le Vieux-Port, L'Estaque…
Hébergement : en dur ; chambres de 6 lits.
Équipements du centre : bibliothèque, tennis de table, salle d'activités.
Moyens d'accès : gare de Marseille-Saint-Charles, puis métro ligne 1 direction La Timone, station Vieux-Port, puis navette (bateau) GACM sur le quai des Belges. Attention : pas de navettes le soir, prévoir une arrivée SNCF à 18 h au plus tard.
CMCAS d'accueil : Marseille.

Pyrénées océan

Capbreton

Centre de vacances CCAS
Rue des Vignerons
40130 Capbreton.
Tél. : 05 58 72 01 54.
La station balnéaire de Capbreton, en bordure de la forêt landaise, est réputée pour ses dunes, ses plages et ses vagues vivifiantes. Nombreux chemins et pistes cyclables. À 10 km, le lac de Seignosse propose des activités nautiques.
Hébergement : en dur ; chambres de 4 lits.
Équipements du centre : bibliothèque, salles d'activités, tennis de table, vélos, beach-volley, espaces pour jeux en plein air.
CMCAS d'accueil : Bayonne.

Directrice de la publication
Évelyne Valentin.
Création, conception graphique et réalisation
Comtown productions
Véronique Daguerre,
Franck Rossander
172, rue de Charonne
75011 Paris.
Photos de couverture
Bertrand de Camaret / CCAS.
Suivi graphique et fabrication
Direction de la communication.
Iconographie
Direction de la communication,
Comtown productions.
Impression
RGI, Saint-Thibault-des-Vignes.
Routage
Rivet, Limoges.

Caisse centrale d'activités sociales du personnel des industries électrique et gazière
Immeuble René-Le Guen
8, rue de Rosny
BP 629
93104 Montreuil Cedex.
www.ccas.fr
Commission paritaire
N° 1111 M 05267.